



# Bulletin Officiel

N°6203 Mardi 06 Octobre 2020

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)25<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19 2-3

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021 4-5

## AVIS DES SOCIETES

### INFORMATIONS POST AGO – AGE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT -AGO- 6-11

SOCIETE CARTHAGE CEMENT -AGE- 12-15

### ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

### ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

### ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- TELNET HOLDING

### ANNEXE V

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

- FCP HAYETT MODERATION

- FCP HAYETT PLENITUDE

- FCP HAYETT VITALITE

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

---

2020 - AC - 026

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1er janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

---

\* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.



- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

---

2020 - AC - 003

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATIONS POST AGO**

**SOCIETE CARTHAGE CEMENT**

**Siège Social :** Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Août 2020, la société Carthage Cement publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

**I- Les Résolutions Adoptées**

**PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de L'Assemblée Générale Ordinaire**

L'assemblée générale ordinaire ratifie, sans réserves aucunes, les délais et les modalités de sa convocation, déclare qu'elle est régulièrement convoquée et en donne en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Après lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019 ainsi que les explications données au cours de la séance, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION : Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales**

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions réglementées par les articles 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales, L'assemblée générale ordinaire donne acte au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte et approuve toutes les conventions conclues et les opérations réalisées telles qu'elles ont été développées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019**

Après lecture du rapport général des commissaires aux comptes dans lequel ils certifient la régularité et la sincérité des états financiers, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers, tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptées lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces états qui font ressortir des pertes de – 51 310 751 TND.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**5<sup>ème</sup> RESOLUTION : Affectation du résultat**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2019 comme suit :

Résultats reportés antérieurs	-78 779 603
Amortissements différés	-241 977 767
Pertes non reportables	-8 959 545
Résultat de l'exercice 2019	-51 310 751
<b>Total à affecter (perte)</b>	<b>-381 027 666</b>
Résultats reportés	-82 281 793
Amortissements différés	-285 768 020
Pertes non reportables	-12 977 853
<b>Total affecté (perte)</b>	<b>-381 027 666</b>

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**6<sup>ème</sup> RESOLUTION : Quitus aux administrateurs**

L'assemblée générale ordinaire donne quitus ferme, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**7<sup>ème</sup> RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019**

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2019 à 2000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8 000 DT

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**8<sup>ème</sup> RESOLUTION : Fixation du montant de la rémunération des membres du comité d'audit au titre de l'exercice 2019**

L'assemblée générale ordinaire fixe la rémunération des membres du comité d'audit au titre de l'exercice 2019 à 1000 DT en net par séance et par administrateur présent.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**9<sup>ème</sup> RESOLUTION : Nomination d'administrateurs**

L'assemblée générale ordinaire constatant que les mandats de quatre administrateurs :

- Monsieur Adel GRAR
- La société BINA HOLDING
- La société BINA CORP
- Groupe NAIFER Représenté par Monsieur Sami FOURATI

sont arrivés à terme, décide de nommer les administrateurs suivants :

- Monsieur Adel GRAR
- La société BINA CORP( premier siège)
- La société BINA CORP( deuxième siège)
- ALKARAMA HOLDING
- Groupe NAIFER Représenté par Monsieur Sami FOURATI

et ce pour une durée de 3 années, qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement et portant sur la désignation de deux membres indépendants dans le conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire délègue au conseil d'administration d'accomplir les formalités requises pour le choix et la désignation d'un premier administrateur indépendant selon la réglementation en vigueur.

Le choix et la désignation du deuxième administrateur indépendant sera accompli dans une prochaine Assemblée générale ordinaire qui sera convoquée ultérieurement.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**10<sup>ème</sup> RESOLUTION : Nomination de commissaire aux comptes**

L'assemblée générale ordinaire constatant que le mandat du commissaire au compte F.M.B.Z KPMG TUNISIE est arrivé à terme décide de renouveler son mandat et ce pour une durée de 3 années, qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**11<sup>ème</sup> RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.**

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires à Madame Radhia AYADI RAZGUI pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité**

**II-Bilan après affectation du résultat comptable**

**BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2019**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-déc</u> <u>2 019</u>	<u>31-déc</u> <u>2018</u>
<b>ACTIFS</b>		
<b><u>Actifs non courants</u></b>		
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	4 101 414	3 889 979
Moins : Amortissements	-2 237 471	(1 971 905)
	<u>1 863 942</u>	<u>1 918 073</u>
Immobilisations corporelles	995 475 736	983 212 767
Moins : Amortissements	-340 023 888	(297 761 429)
	<u>655 451 848</u>	<u>685 451 338</u>
Immobilisations financières	5 334 342	10 689 394
Moins : Provision	-96 217	(96 217)
	<u>5 238 125</u>	<u>10 593 177</u>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<u><b>662 553 916</b></u>	<u><b>697 962 588</b></u>
Autres actifs non courants	<u><b>5 132 610</b></u>	
<b>Total des actifs non courants</b>	<u><b>667 686 525</b></u>	<u><b>697 962 588</b></u>
<b><u>Actifs courants</u></b>		
Stocks	91 457 678	52 541 520
Moins : Provisions	-472 805	(472 805)
	<u>90 984 873</u>	<u>52 068 715</u>
Clients et comptes rattachés	39 506 932	40 566 057
Moins : Provisions	-3 105 388	(2 242 656)
	<u>36 401 544</u>	<u>38 323 401</u>
Autres actifs courants	25 119 327	26 374 812
Liquidités et équivalents de liquidités	5 619 891	1 821 328
<b>Total des actifs courants</b>	<u><b>158 125 635</b></u>	<u><b>118 588 256</b></u>
<b>Total des actifs</b>	<u><b>825 812 160</b></u>	<u><b>816 550 844</b></u>

**BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2019**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-déc</u> <u>2 019</u>	<u>31-déc</u> <u>2018</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		
<b><u>Capitaux propres</u></b>		
Capital social	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801
Autres capitaux propres	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012
Résultats reportables		
	-82 281 793	-78 779 603
Amortissement différés	-285 768 020	-241 977 767
Pertes Non Reportables	-12 977 853	-8 959 545
<b><u>Total des capitaux propres</u></b>	<b><u>-89 174 205</u></b>	<b><u>-37 863 455</u></b>
<b><u>Passifs non courants</u></b>		
Emprunts	271 424 967	322 051 051
Crédits bail	758 682	1 600 000
Comptes courants actionnaires	121 101 761	115 235 377
Provisions pour risques et charges	10 369 911	6 019 810
Passifs d'impôts	0	0
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>	<b><u>403 655 321</u></b>	<b><u>444 906 239</u></b>
<b><u>Passifs courants</u></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	78 031 356	99 812 140
Autres passifs courants	163 164 543	112 226 625
Concours bancaires et autres passifs financiers	270 135 146	197 469 294
<b><u>Total des passifs courants</u></b>	<b><u>511 331 045</u></b>	<b><u>409 508 059</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>	<b><u>914 986 366</u></b>	<b><u>854 414 298</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et des pas</u></b>	<b><u>825 812 160</u></b>	<b><u>816 550 843</u></b>

**III-Etat d'évolution des capitaux propres**

(en millier de dinars)	Capital social	Prime de scission	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves spéciales	Résultats reportés	Amortissement différés	Pertes non reportables	Résultats de l'exercice	Total
Soldes au 31 décembre 2019 avant affectation du Résultat	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	0	-78 779 603	-241 977 767	-8 959 545	-51 310 751	-89 174 206
Affectation du résultat 2019 approuvée par l'AGO du 28/08/2020						-3 502 190	-43 790 253	-4 018 308	51 310 751	-
Soldes au 31 décembre 2019 après affectation du Résultat	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	0	-82 281 793	-285 768 020	-12 977 853	0	-89 174 206

## IV-Liste des membres du conseil d'administration :

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat	Principales Activités OU Objet Social	Mandats exercés dans d'autres conseils d'administrations
ADEL GRAR	Lui-même	Administrateur	2020-2022	Directeur Général ALKARAMA HOLDING	ALKARAMA HOLDING/TELNET HOLDING/BAOBAB Tunisie/SAH/ ALPHA GROUP/NEWREST Tunisie/HAVAS Tunisie/ADWYA/AMEN TRESOR SICAV
ETAT TUNISIEN	BRAHIM SANAA	Administrateur	2018-2020	###	###
ETAT TUNISIEN	KAIS JEMAIA	Administrateur	2019-2020	###	###
ALKARAMA HOLDING	Zakaria OUESLATI	Administrateur	2020-2022	Gestion des participations dans les sociétés confisquées	ADWYA/ALPHA GROUP/NEWREST Tunisie/HAVAS Tunisie/BINA HOLDING/BINA CORP
BINA CORP	Sonia CHEOUR	Administrateur	2020-2022	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
BINA CORP	LEILA BOUZGUENDA	Administrateur	2020-2022	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
GROUPE NEIFAR	SAMI FOURATI	Sonia CHEOUR	2020-2022	Batiment et Industrie	###
MONGI TRIMECHE	Lui-même	Administrateur représentant des petits porteurs	2018-2020	PDG Groupe SMTI (Transport et logistique)	SMTI - STEP - ATTIJARI LEASING
ABDELLATIF BEN JEMAA	Lui-même	Administrateur représentant des petits porteurs	2018-2020	Directeur Général d'une société (secteur Travaux publics)	Administrateur dans une société Lybienne

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATIONS POST AGE**

**SOCIETE CARTHAGE CEMENT**

**Siège Social :** Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La société Carthage Cement publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire tenue le 28 Août 2020 :

**PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de L'assemblée Générale Extraordinaire.**

Les actionnaires présents ou représentés réunissant 59.14% du capital social, ratifient les modes et les délais de convocation de la présente assemblée générale extraordinaire, et déclarent dégager à cet effet le conseil d'administration de toute responsabilité y afférente.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION : Maintien de l'activité de la Société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.**

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir constaté qu'au vu des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuvés par l'assemblée générale du 28 Aout 2020, les fonds propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, décide, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, de poursuivre l'activité de la Société, et ce compte tenu des dispositions prises au niveau de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 Octobre 2019 ayant décidé l'augmentation du capital de la société.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION : Modification des articles 6 et 7 des statuts de la société.**

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 octobre 2019 suivant procès-verbal enregistrée à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés Premier Bureau Tunis le 07 novembre 2019 sous le n° 19506975, quittance n° 8463, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts comme suit :

**Article 6 « Nouveau » : Apports**

Les apports faits à la société sont :

**a) Apport en nature** : la société LES GRANDS CARRIERES DU NORD, fait apport à la société d'un actif constitué par son patrimoine consistant en la propriété dénommée « Essekoum et El Adham », objet du titre foncier n ° 48843 Ben Arous avec dépendances corporelles et incorporelles.



L'actif apporté est grevé d'un passif, l'ensemble des éléments de l'actif et du passif est détaillé dans une convention d'apport conclue entre les parties.

L'apport net se répartit comme suit :

- Actions d'apport : 42.480.060 DT,

**b) Apport en numéraire** : il est fait apport en numéraire à la société d'un montant total de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent un mille trente-trois dinars (298 401 033 DT).

**c) Incorporation des réserves** : pour un montant de deux millions sept cent quarante-trois mille huit cent quarante-sept dinars (2 743 847 DT).

#### **Article 7 « Nouveau » : Capital social**

Les capital social est fixé à la somme de trois cent quarante-trois millions six cent vingt-quatre mille neuf cent quarante dinars (343 624 940 DT) divisé en trois cent quarante-trois millions six cent vingt-quatre mille neuf cent quarante (343 624 940) actions nominatives de Un dinar (1 DT) chacune souscrites et libérées en nature à concurrence de 42 480 060 actions, numérotées de 1 à 42 480 060 et en numéraire à concurrence de 301 144 880 actions, numérotées de 42 480 061 à 343 624 940.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

#### **4<sup>ème</sup> RESOLUTION : Modification de l'article 13 des statuts**

L'assemblée générale extraordinaire décide de remplacer l'expression « Registre de Commerce » par l'expression « Registre National des Entreprises » mentionnée dans l'article 13 des statuts.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

#### **5<sup>ème</sup> RESOLUTION : Insertion d'un paragraphe après le paragraphe premier de l'article 15 des statuts**

En application des dispositions de l'article 29 de loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'assemblée générale extraordinaire décide d'insérer un paragraphe directement après le premier paragraphe de l'article 15 des statuts comme suit :

#### **Article 15 (paragraphe directement inséré après le premier paragraphe) :**

- Le conseil d'administration doit comporter au moins deux membres indépendants non actionnaires de la société. Le mandat de chacun des deux membres indépendants ne peut être renouvelé qu'une seule fois. Toute désignation contraire est nulle sans préjudice de la nullité des délibérations auxquelles le membre indépendant a participé illégalement. L'assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison valable relative à leur violation des exigences légales ou des statuts, ou pour avoir commis des fautes de gestion ou pour la perte de leur indépendance.

**- Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**6<sup>ème</sup> RESOLUTION : Ajout d'un 4<sup>ème</sup> tiret au numéro 2 du paragraphe II de l'article 23 des statuts**

En application des dispositions de l'article 29 de loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'assemblée générale extraordinaire décide d'ajouter un 4<sup>ème</sup> tiret au numéro 2 du paragraphe II de l'article 23 des statuts de la société relatif à une opération soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes, comme suit :

**4<sup>ème</sup> tiret au numéro 2 du paragraphe II de l'article 23 des statuts :**

- La cession de cinquante pour cent ou plus de la valeur comptable brute des actifs immobilisés de la société.

- Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

**7<sup>ème</sup> RESOLUTION : Ajout d'un 2<sup>ème</sup> sous paragraphe au numéro 2 du paragraphe II de l'article 23 des statuts**

En application des dispositions de l'article 29 de loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'assemblée générale extraordinaire décide d'ajouter un 2<sup>ème</sup> sous paragraphe au numéro 2 du paragraphe II de l'article 23 des statuts, comme suit :

« Le conseil d'administration examine l'autorisation à la lumière d'un rapport spécial dressé par les commissaires aux comptes indiquant les impacts financiers et économiques des opérations présentées sur la société. »

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

**8<sup>ème</sup> RESOLUTION : Ajout à la fin du premier sous-paragraphe du numéro 1 du paragraphe II de l'article 23 des statuts**

En application des dispositions de l'article 30 de loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'assemblée générale extraordinaire décide d'ajouter à la fin du premier sous-paragraphe du numéro 1 du paragraphe II de l'article 23 des statuts l'expression suivante :

« à la lumière d'un rapport spécial des commissaires aux comptes indiquant les impacts financiers et économiques des opérations présentées sur la société. »

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

**9<sup>ème</sup> RESOLUTION : Modification du 4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 26 des statuts**

En application des dispositions de l'article 28 de loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le 4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 26 des statuts, comme suit :

**4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 26 :**

- Les convocations sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises dans le délai de vingt-et-un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

**10<sup>ème</sup> RESOLUTION : Modification de l'article 36 des statuts**

En application des dispositions de l'article 29 de loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 36 des statuts, comme suit :

**Article 36 nouveau : Paiement des dividendes**

Tout actionnaire doit recevoir sa part des dividendes dans un délai maximum de trois mois de la date de la tenue de l'assemblée générale qui a décidé la distribution. Les actionnaires peuvent, en décider autrement à l'unanimité.

Dans le cas de dépassement du délai de trois mois visés, les dividendes non distribués génèrent un intérêt commercial au sens de la législation en vigueur.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**11<sup>ème</sup> RESOLUTION : Modification de l'article 40 des statuts**

L'assemblée générale extraordinaire décide de remplacer l'expression « Registre de Commerce » par l'expression « Registre National des Entreprises » mentionnée dans l'article 40 des statuts.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**12<sup>ème</sup> RESOLUTION : Mise à jour des statuts de la société**

En conséquence de ce qui précède et compte tenu des nombreux articles modifiés par les dernières dispositions légales régissant les sociétés anonymes, l'assemblée décide la refonte complète des statuts de la société et adopte le nouveau texte proposé par le conseil d'administration lequel ne contient aucune modification autre que celles résultant de la nouvelle législation en vigueur et la présente assemblée générale.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**13<sup>ème</sup> RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales**

L'assemblée générale extraordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires à Madame Radhia AYADI RAZGUI pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

2020 - AS - 1120

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	196,488	196,512		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	134,126	134,148		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	112,657	112,671		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	119,786	119,812		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	117,476	117,490		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	114,795	114,815		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	113,243	113,256		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,269	46,274		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,725	32,731		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	110,783	110,804		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,322	17,324		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	124,928	124,940		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,173	1,173		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	116,975	116,987		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,438	11,440		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	164,418	164,442		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,457	11,458		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,815	1,818		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,727	62,733		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	129,835	130,487		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	103,106	104,021		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,398	104,413		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	131,989	133,410		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	507,973	511,876		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	123,646	125,876		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	165,416	166,703		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	90,732	92,172		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	121,809	122,371		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	153,669	156,727		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	138,355	140,548		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	92,862	93,294		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	20,812	21,216		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	88,190	88,453		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2127,373	2118,872		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	125,093	122,057		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	199,195	191,096		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,464	16,770		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,813	2,785		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,524	2,504		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	66,723	66,162		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,209	1,216		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,264	1,264		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,201	1,198		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,173	1,169		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	113,526	109,236		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	133,292	131,717		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1147,979	1115,247		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	13,203	12,643		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,790	9,468		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	81,444	83,188		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,158	108,173
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,911	99,923
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,476	106,491
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	103,673	103,688
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	105,526	105,548
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	108,298	108,313
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,989	105,003
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	102,172	102,187
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,540	102,547
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,836	105,851

64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	107,910	107,928
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,808	104,822
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,002	104,011
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,818	103,831
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,624	103,634
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	103,062	103,078
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,978	105,987
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,214	103,228
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,578	102,587
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	106,129	106,142
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,258	102,269
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	106,612	106,626
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	104,344	104,362
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	106,083	106,109
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	109,394	109,669
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	59,136	59,823
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	89,292	90,831
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,330	18,400
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	271,916	274,408
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2100,964	2126,236
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	73,200	73,728
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,181	56,255
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	105,502	106,753
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,280	11,350
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,868	13,047
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,197	14,457
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,732	12,928
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,599	148,612
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,709	8,934
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	100,885	101,840
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	75,308	76,236
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	75,038	76,274
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,591	98,955
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	84,486	86,547
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,611	9,773
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	91,180	92,458
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	135,050	137,678
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	97,911	98,793
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	113,935	113,683
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	113,880	113,248
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	190,653	185,115
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	172,150	167,810
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	168,298	164,690
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,939	22,946
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	140,491	134,281
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	140,713	141,334
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5363,379	5242,920
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5417,441	5220,144
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,677	86,900
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4511,102	4415,953
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,170	9,879
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	164,087	162,281
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	123,832	126,009
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10436,377	10122,274

\* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\*\* FCP en liquidation anticipée

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

**DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020**

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420



**DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020**

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis



28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés de l’avis du commissaire aux comptes : Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

**BILAN (exprimé en dinars)**

	<u>30/06/20</u>	<u>30/06/19</u>	<u>31/12/2019</u>		<u>30/06/20</u>	<u>30/06/19</u>	<u>31/12/2019</u>
<b>ACTIFS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>				<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Actifs immobilisés				Capital social	4634696	4634696	4634696
Immobilisations incorporelles	243904	214976	237882	Prime d'émission	1453040	1453040	1453040
Moins : amortissements	-209007	-185263	-194928	Réserves	1267682	1267723	1267682
	34897	29713	42954	Actions propres	-66106	-4672	-66106
Immobilisations corporelles	10473463	9960877	10254970	Résultats reportés	3289240	1321371	1321371
Moins : amortissements	-3818969	-3342864	-3577645	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>	<b><u>10578552</u></b>	<b><u>8672158</u></b>	<b><u>8610683</u></b>
	6654494	6618013	6677325	Résultat net de la période	181423	1618423	2663073
Immobilisations financières	1505460	1851836	1523236	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b><u>10759975</u></b>	<b><u>10290581</u></b>	<b><u>11273756</u></b>
Total des actifs immobilisés	8194851	8499562	8243515				
Autres actifs non courants	0	72380	0	<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b><u>8194851</u></b>	<b><u>8571942</u></b>	<b><u>8243515</u></b>	<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>				Emprunts et dettes assimilées	1635453	1970598	1875909
Stocks	3224104	3223137	3841282	Provisions pour risques et charges	264777	234876	253777
Moins : provisions	0	0	0	<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b><u>1900230</u></b>	<b><u>2205474</u></b>	<b><u>2129686</u></b>
	<b><u>3224104</u></b>	<b><u>3223137</u></b>	<b><u>3841282</u></b>	<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Clients et comptes rattachés	5881239	8508512	8444325	Fournisseurs et comptes rattachés	3511168	5518792	5779074
Moins : provisions	-306433	-430312	-255899	Autres passifs courants	2217179	3629783	1715787
	<b><u>5574806</u></b>	<b><u>8078200</u></b>	<b><u>8188426</u></b>	Concours bancaires et autres passifs financiers	731591	591515	970083
Autres actifs courants	1466791	1497728	1004986	<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b><u>6459938</u></b>	<b><u>9740090</u></b>	<b><u>8464944</u></b>
Placements et autres actifs financiers	0	60660	0				
Liquidités et équivalents de liquidités	659591	804478	590177	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b><u>8360168</u></b>	<b><u>11945564</u></b>	<b><u>10594630</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b><u>10925292</u></b>	<b><u>13664203</u></b>	<b><u>13624871</u></b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b><u>19120143</u></b>	<b><u>22236145</u></b>	<b><u>21868386</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b><u>19120143</u></b>	<b><u>22236145</u></b>	<b><u>21868386</u></b>				

**ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020**  
**ETAT DE RESULTAT (exprimé en dinars)**

	<u>Notes</u>	<u>30/06/20</u>	<u>30/06/19</u>	<u>31/12/2019</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	15	6 884 639	10 346 747	22 026 324
Autres produits d'exploitation	16	47 367	97 826	153 605
Production immobilisée		-	-	603
Total des produits d'exploitation		<u>6 932 006</u>	<u>10 444 573</u>	<u>22 180 532</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	(150 080)	18 523	76 356
Achats consommés	17	4 262 920	6 307 133	13 173 514
Charges de personnel	18	1 246 970	1 306 003	2 656 511
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	405 189	483 210	1 121 900
Autres charges d'exploitation	20	851 479	1 107 265	2 354 184
Total des charges d'exploitation		<u>6 616 478</u>	<u>9 222 134</u>	<u>19 382 465</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>315 528</u>	<u>1 222 439</u>	<u>2 798 067</u>
Charges financières nettes	21	(155 688)	(168 619)	(344 399)
Produits des placements	22	37 100	745 320	745 988
Autres gains ordinaires	23	45 229	54 603	84 761
Autres pertes ordinaires	24	(510)	(35 928)	(132 487)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>241 659</u>	<u>1 817 815</u>	<u>3 151 930</u>
Impôt sur les sociétés	25	(56 425)	(186 770)	(457 150)
Contribution sociale de solidarité	25	(3 811)	(12 622)	(31 707)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>181 423</u>	<u>1 618 423</u>	<u>2 663 073</u>
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-	
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>181 423</u>	<u>1 618 423</u>	<u>2 663 073</u>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	1 280 916
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<u>181 423</u>	<u>1 618 423</u>	<u>0</u>
Affectation au compte spécial d'investissement		-	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<u>181 423</u>	<u>1 618 423</u>	<u>2 663 073</u>
<b>(Après affectation au compte spécial d'investissement)</b>				
Résultat par action	10	0.039	0.349	0.575

## ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (exprimé en dinars)

	<b>Notes</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	26	10 823 087	11 679 849	24 841 010
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(8 211 968)	(8 764 519)	(19 119 013)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(1 464 371)	(1 537 763)	(3 100 036)
Intérêts payés	29	(160 278)	(170 619)	(344 138)
Impôt sur les bénéfices payé	30	(220 580)	(236 239)	(441 931)
Décaissements au titre des activités de placements		-	(890)	60 417
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u></b>		<b><u>765 890</u></b>	<b><u>969 819</u></b>	<b><u>1 896 309</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Intérêts et dividendes reçus	31	-	293 465	745 988
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(222 815)	(98 233)	(271 395)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	44 850	49 000	76 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	-	(334 020)	(384 020)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u></b>		<b><u>(177 965)</u></b>	<b><u>(89 788)</u></b>	<b><u>166 573</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements suite à l'émission d'actions				0
Encaissements provenant de l'augmentation du capital		-	-	-
Encaissements provenant des crédits à court terme		-	-	-
Dividendes et autres distributions	34	-	-	(1 390 311)
Décaissements suite au rachat d'actions propres		-	(1 746)	(63 180)
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	139	-
Encaissements provenant des emprunts	12	-	-	-
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(276 822)	(270 697)	(569 768)
Remboursement des crédits à court terme	14	(241 689)	(400 000)	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u></b>		<b><u>(518 511)</u></b>	<b><u>(672 304)</u></b>	<b><u>(2 023 259)</u></b>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>69 414</u></b>	<b><u>207 727</u></b>	<b><u>39 623</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	35	590 177	550 554	550 554
Trésorerie à la fin de l'exercice	35	659 591	758 281	590 177

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES				SOLDES				
	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Produits d'exploitation	6 932 006	10 444 573	22 179 929	Coût des matières consommées	4 262 920	6 307 133	13 173 514	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	603	Déstockage de production	-	18 523	76 356				
Production stockée	150 080	-	-								
<u>Production</u>	7 082 086	10 444 573	22 180 532	<u>Achats consommés</u>	4 262 920	6 325 656	13 249 870	<u>Marge sur coût matières</u>	2 819 166	4 118 917	8 930 662
Marge sur coût matières	2 819 166	4 118 917	8 930 662	Autres charges externes	802 527	1 050 861	2 234 544	-	-	-	-
<u>Sous total</u>	2 819 166	4 118 917	8 930 662	<u>Sous total</u>	802 527	1 050 861	2 234 544	-	-	-	-
Valeur ajoutée brute	2 016 639	3 068 056	6 696 118	Impôts et taxes	48 952	56 404	119 640	Valeur ajoutée brute	2 016 639	3 068 056	6 696 118
<u>Sous total</u>	2 016 639	3 068 056	6 696 118	Charges de personnel	1 246 970	1 306 003	2 656 511	-	-	-	-
Excédent brut d'exploitation	720 717	1 705 649	3 919 967	<u>Sous total</u>	1 295 922	1 362 407	2 776 151	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	720 717	1 705 649	3 919 967
Produits des placements	37 100	745 320	745 988	Charges financières nettes	155 688	168 619	344 399	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	45 229	54 603	84 761	Dotations aux amortissements et aux provisions	405 189	483 210	1 121 900	-	-	-	-
<u>Sous total</u>	803 046	2 505 572	4 750 716	Autres pertes ordinaires	510	35 928	132 487	-	-	-	-
				Impôt sur les sociétés	56 425	186 770	457 150	-	-	-	-
				Contribution sociale de solidarité	3 811	12 622	31 707	-	-	-	-
				<u>Sous total</u>	621 623	887 149	2 087 643	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	181 423	1 618 423	2 663 073
								<u>Résultat net de la période</u>	181 423	1 618 423	2 663 073

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (exprimé en dinars)**  
**PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020**

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Autres compléments d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 Décembre 2018</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	(2 926)	670 444	2 041 336	-	10 064 174
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2019							650 927	(2 041 336)	1 390 409	-
Distribution de dividendes					98				(1 390 409)	(1 390 311)
Rachat d'actions propres						(63 180)				(63 180)
Cessions d'actions propres										-
Résultat net de l'exercice 2019								2 663 073		2 663 073
<b>Soldes au 31 Décembre 2019</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	1 321 371	2 663 073	-	11 273 756
Affectation approuvée par l'AGO du 25/06/2020							1 967 869	(2 663 073)	695 204	-
Distribution de dividendes									(695 204)	(695 204)
Résultat net de la période close le 30 Juin 2020								181 423		181 423
<b>Soldes au 30 Juin 2020</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	3 289 240	181 423	-	10 759 975

## **I- LES NOTES DE PRESENTATION**

### **Note 1 : Présentation de la société**

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 30 juin 2020 à 4.634.696 dinars divisé en 4.634.696 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM.
- La société "TALOS" est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 82,67% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale.

La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

## **REFERENTIEL COMPTABLE**

### **Note 2 : Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

### **Note 3 : Principes comptables appliqués**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

#### **3.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.



### 3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing (*)	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

(\*) Avec l'entrée en vigueur au premier Janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), la société comptabilise et présente dans son bilan les biens détenus en vertu des contrats de leasing parmi les immobilisations, le paiement du loyer est assimilé au remboursement d'un emprunt.

Le principal des emprunts est comptabilisé au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### 3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture de la période, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

### 3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de la période en hors taxes récupérables. A la clôture de la période, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition .

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

### 3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### 3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de la période parmi les charges financières nettes.

A la clôture de la période, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de la période.

### 3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### 3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

### 3.9 Impact de la pandémie COVID-19

Les premiers mois de l'année 2020 ont connu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de COVID-19 avec un impact sur la sécurité et la santé des personnes mais aussi sur l'économie mondiale. Des mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire qui a eu un impact défavorable sur l'activité et les résultats de la société. En effet, l'activité de la société a été suspendue à partir du 23 mars 2020 jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement tunisien à partir du 04 mai 2020.

Cette fermeture a entraîné une baisse du chiffre d'affaires réalisé durant le premier semestre 2020, d'un montant de 3 462 108 DT soit 33% de moins que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2019. Notant que la société a assuré le règlement des salaires des employés durant toute la période de confinement au même titre que les autres charges, ce qui a affecté sensiblement le résultat d'exploitation.

Par ailleurs, la direction estime qu'il n'y a pas d'éléments importants à signaler qui sont de par leur nature, susceptibles d'affecter la situation financière de la société, en rapport avec la pandémie et que celle-ci n'a pas entraîné des changements dans les hypothèses et les jugements retenues pour l'établissement des états financiers intermédiaires.

## II - LES NOTES AU BILAN

### Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 30 juin 2020, un montant net de D : 6.689.391 contre D : 6.720.279 au 31 décembre 2019, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur</u> <u>Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette au 30/06/2020</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette au 30/06/2019</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette 2019</u>
- Immobilisations incorporelles	243 904	209 007	34 897	29 713	42 954
- Immobilisations corporelles	10 473 463	3 818 969	6 654 494	6 618 013	6 677 325
<u>Total</u>	<u>10 717 367</u>	<u>4 027 976</u>	<u>6 689 391</u>	<u>6 647 726</u>	<u>6 720 279</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS  
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020  
(exprimé en dinars)

Designation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes	
		Début de la période	Additions	Reclassements	Cessions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de la période	Cessions		Fin de la période
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>											
Logiciels	33%	237 882	6 022	-	-	243 904	194 928	14 079	-	209 007	34 897
Concessions	33%	222 573	6 022	-	-	228 595	186 132	14 079	-	200 211	28 384
Immobilisations incorporelles encours		8 796	-	-	-	8 796	8 796	-	-	8 796	-
		6 513	-	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>10 254 970</b>	<b>285 100</b>	-	<b>(66 607)</b>	<b>10 473 463</b>	<b>3 577 645</b>	<b>307 931</b>	<b>(66 607)</b>	<b>3 818 969</b>	<b>6 654 494</b>
Terrain		4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	1 626 163	725 091	30 654	-	755 745	870 418
Agencements et aménagements	15%	1 371 625	133 757	35 281	-	1 540 663	745 152	71 600	-	816 752	723 911
Equipements industriels	15%	322 394	-	-	-	322 394	269 860	6 472	-	276 332	46 062
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	13 499	66	-	13 565	302
Installations générales	15%	191 349	-	-	-	191 349	174 651	2 525	-	177 176	14 173
AAI généraux	15%	133 343	4 135	-	-	137 478	82 926	6 252	-	89 178	48 300
Outils industriel	15%	57 855	5 162	-	-	63 017	39 607	2 388	-	41 993	21 024
Matériel de transport	20%	612 555	-	-	(66 607)	545 948	561 173	12 946	(66 607)	507 512	38 436
Mobilier, matériel de bureau	20%	158 689	74 915	-	-	233 614	117 424	11 035	-	128 459	105 155
Matériel informatique	33%	250 597	18 030	-	-	268 627	212 020	11 019	-	223 039	45 588
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	1 248 911	44 153	-	-	1 293 064	636 242	152 976	-	789 218	503 846
Immobilisations corporelles en cours		62 761	4 948	(35 281)	-	32 428	-	-	-	-	32 428
<b>TOTAUX</b>		<b>10 492 852</b>	<b>291 122</b>	-	<b>(66 607)</b>	<b>10 717 367</b>	<b>3 772 573</b>	<b>322 010</b>	<b>(66 607)</b>	<b>4 027 976</b>	<b>6 689 391</b>

## Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élevaient au 30 juin 2020 à D : 1.505.460 et s'analysent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Titres de participation	(A)	2 088 150	2 038 150	2 088 150
- Prêts au personnel		54 857	44 207	54 857
- Dépôts et cautionnements		1 412	1 412	1 412
<u>Total brut</u>		<u>2 144 419</u>	<u>2 083 769</u>	<u>2 144 419</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation		(628 350)	(224 658)	(612 089)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel		(10 609)	(7 275)	(9 094)
<u>Total net</u>		<u>1 505 460</u>	<u>1 851 836</u>	<u>1 523 236</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût d'acquisition/ souscription</u>	<u>Montant total de la participation</u>	<u>% de détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35,36%
- Société TALOS	2 480	100	248 000	82,67%
<u>Total</u>			<u>2 088 150</u>	

## Note 6 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent un montant de D : 3.224.104 au 30 juin 2020, contre D : 3.841.282 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Matières premières	171 436	324 679	169 325
- Matières consommables	51 249	-	61 592
- Emballages	5 530	5 943	6 832
- Produits intermédiaires	2 242 040	2 073 492	2 411 496
- Marchandises	31 985	35 923	38 207
- Stocks en transit	183 907	337 390	765 953
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>2 686 147</u>	<u>2 777 427</u>	<u>3 453 405</u>
- Produits finis	537 957	445 710	387 877
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>537 957</u>	<u>445 710</u>	<u>387 877</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	-	-	-
<u>Total net</u>	<u>3 224 104</u>	<u>3 223 137</u>	<u>3 841 282</u>

## Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2020 un solde, net de provisions, de D : 5.574.806, contre D : 8.188.426 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients ordinaires	5 252 713	7 650 792	7 680 088
- Clients, effets à recevoir	340 063	34 805	75 816
- Clients, retenues de garantie	13 940	15 104	19 344
- Clients, factures à établir	155 174	654 023	549 728
- Clients douteux	119 349	153 788	119 349
<u>Total brut</u>	<u>5 881 239</u>	<u>8 508 512</u>	<u>8 444 325</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(306 433)	(430 312)	(255 899)
<u>Total net</u>	<u>5 574 806</u>	<u>8 078 200</u>	<u>8 188 426</u>

### 7-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients, sociétés du groupe	2 413 786	3 742 203	3 962 550
- Clients, hors groupe	2 838 927	3 908 589	3 717 538
<u>Total</u>	<u>5 252 713</u>	<u>7 650 792</u>	<u>7 680 088</u>

## Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes		350 680	8 550	122 187
- Personnel, avances et prêts		135 794	146 840	120 440
- Etat, impôts et taxes	8-1	589 947	521 758	481 750
- Associés, comptes courants		-	52	-
- Charges constatées d'avance		99 783	79 570	47 173
- Produits à recevoir		37 154	451 855	9 608
- Charges à récupérer	8-2	287 015	289 103	253 541
<u>Total brut</u>		<u>1 500 373</u>	<u>1 497 728</u>	<u>1 034 699</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(33 582)	-	(29 713)
<u>Total net</u>		<u>1 466 791</u>	<u>1 497 728</u>	<u>1 004 986</u>

### 8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(note 25)	434 142	365 953	301 264
- Etat, TVA à reporter		-	-	24 681
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805	155 805
		<u>589 947</u>	<u>521 758</u>	<u>481 750</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le portant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cour de cassation et n'est pas définitivement dénouée.

Les montants réglés à ce titre s'élèvent, au 30 juin 2020, à D : 155.805.

### 8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent aux quotes-parts des charges communes, non encore facturées aux sociétés "SMC" et "TALOS" pour les montants respectifs de D : 271.793 et D : 15.222.

### Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 659.591, contre D : 590.177 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- AMEN BANK	46	467	6 793
- UIB	829	25 052	40 459
- BIAT MARSА	164 251	-	65 955
- BTK LA MARSА	-	2 932	2 828
- ZITOUNA BANK	87 419	20 729	700
- ATTIJARI BANK	165 766	184 273	8 291
- ATTIJARI BANK COMPTE EN DEVISE	19	-	-
- BTS	20 067	11 455	87 090
- WIFAK BANK	69 573	1 514	798
- BANQUE DE L'HABITAT	12 985	382 657	362 738
- BMCE	17	24	57
- Caisses	1 659	525	144
- Régies d'avance et accreditifs	136 960	174 850	14 324
<b>Total</b>	<b>659 591</b>	<b>804 478</b>	<b>590 177</b>

### Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Capital social (A)	4 634 696	4 634 696	4 634 696
- Prime d'émission	1 453 040	1 453 040	1 453 040
- Réserve légale	463 469	463 469	463 469
- Réserves pour réinvestissement exonéré	800 000	800 000	800 000
- Autres compléments d'apports	4 213	4 254	4 213
- Actions propres	(66 106)	(4 672)	(66 106)
- Résultats reportés	3 289 240	1 321 371	1 321 371
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>10 578 552</b>	<b>8 672 158</b>	<b>8 610 683</b>
- Résultat net de la période	181 423	1 618 423	2 663 073
<b>Résultat net de la période (1)</b>	<b>181 423</b>	<b>1 618 423</b>	<b>2 663 073</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation (C)</b>	<b>10 759 975</b>	<b>10 290 581</b>	<b>11 273 756</b>
- Nombre d'actions (2)	4 617 536	4 633 840	4 629 181
<b>Résultat par action (1)/(2) (B)</b>	<b>0,039</b>	<b>0,349</b>	<b>0,575</b>

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2020, à D : 4.634.696 divisé en 4 634 696 actions de un dinar chacune.

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

**TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exotéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes distribués	Total
<b>Soldes au 31 Décembre 2018</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	(2 926)	670 444	2 041 336	-	10 064 174
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2019								(2 041 336)	1 390 409	-
Distribution de dividendes									(1 390 409)	(1 390 409)
Rachat d'actions propres						(1 607)				(1 607)
Dividendes sur actions propres					139	(139)				-
Résultat net de la période close le 30 Juin 2019								1 618 423		1 618 423
<b>Soldes au 30 Juin 2019</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 254	(4 672)	1 321 371	1 618 423	-	10 290 581
Reprise résultat net de la période close le 30 Juin 2019								(1 618 423)		(1 618 423)
Rachat d'actions propres						(61 434)				(61 434)
Dividendes sur actions propres					(41)					(41)
Résultat net de l'exercice 2019								2 663 073		2 663 073
<b>Soldes au 31 Décembre 2019</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	1 321 371	2 663 073	-	11 273 756
Affectation approuvée par l'AGO du 25/06/2020								(2 663 073)	695 204	-
Distribution de dividendes									(695 204)	(695 204)
Résultat net de la période close le 30 Juin 2020								181 423		181 423
<b>Soldes au 30 Juin 2020</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	3 289 240	181 423	-	10 759 975



Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA  
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Note 11 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées à long et moyen termes s'élevaient au 30 juin 2020 à D : 1.635.453. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts et dettes assimilées se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2019		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2020	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	1 392 999	388 019	-	(187 320)	(175 995)	1 205 679	399 344
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING</b>									
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	-	4 283	-	-	(4 283)	-	-
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	-	12 033	-	-	(12 033)	-	-
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	72 851	34 050	-	(17 999)	(16 710)	54 852	35 339
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	25 943	9 856	-	(5 293)	(4 810)	20 650	10 339
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	27 273	10 347	-	(5 560)	(5 049)	21 713	10 858
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	16 538	7 362	-	(3 897)	(3 611)	12 641	7 648
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	33 881	10 334	-	(5 614)	(5 024)	28 267	10 924
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	24 731	7 736	-	(4 155)	(3 776)	20 576	8 115
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	92 667	28 487	-	(15 200)	(13 936)	77 467	29 751
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	40 613	11 244	-	(6 011)	(5 497)	34 602	11 758
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	33 611	7 621	-	(4 099)	(3 718)	29 512	8 002
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	70 814	14 518	-	(7 847)	(7 072)	62 967	15 293
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	43 988	8 758	-	(4 736)	(4 265)	39 252	9 229
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2024)	-	-	44 153	(5 835)	(11 043)	27 275	5 835
<b>Total</b>			<b>1 875 909</b>	<b>554 648</b>	<b>44 153</b>	<b>(273 566)</b>	<b>(276 822)</b>	<b>1 635 453</b>	<b>562 435</b>

## Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 3.511.168, contre D : 5.779.074 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	1 559 446	3 225 232	2 792 393
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		570 282	709 260	1 109 037
- Fournisseurs, effets à payer		1 075 591	1 571 274	1 822 738
- Fournisseurs, retenues de garantie		3 889	-	3 889
- Fournisseurs, factures non parvenues		247 627	13 026	51 017
- Fournisseurs d'immobilisations		54 333	-	-
<u>Total</u>		<u>3 511 168</u>	<u>5 518 792</u>	<u>5 779 074</u>

### 12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	819 280	2 569 563	1 787 771
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	740 166	655 669	1 004 622
<u>Total</u>	<u>1 559 446</u>	<u>3 225 232</u>	<u>2 792 393</u>

**Note 13 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients, avances et acomptes	154 815	618 208	180 955
- Personnel, rémunérations dues	12 726	2 155	91
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer (note 25)	3 811	12 193	31 277
- Etat, divers impôts et taxes à payer	182 632	309 819	172 953
- Sociétés du groupe	606 286	606 787	600 000
- Actionnaires dividendes à payer	695 204	1 390 409	-
- CNSS	192 788	147 502	217 550
- Créiteurs divers	3 000	-	3 000
- Charges à payer	362 793	531 658	402 097
- Produits constatés d'avance	-	9 361	101 706
- Compte d'attente	3 124	1 691	6 158
<u>Total</u>	<u>2 217 179</u>	<u>3 629 783</u>	<u>1 715 787</u>

**Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts (note 11)	562 435	532 144	554 648
- Crédit à court terme AMEN BANK	158 311	-	400 000
- Intérêts courus	10 845	13 174	15 435
- BIAT MARSА	-	46 197	-
<u>Total</u>	<u>731 591</u>	<u>591 515</u>	<u>970 083</u>

### III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

#### Note 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de la période D : 6.884.639, contre D : 10.346.747 à l'issue de la même période de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Ventes de marchandises taxables	5 691 053	8 081 499	15 838 532
- Ventes en suspension de taxes	779 534	829 394	2 471 472
- Ventes à l'exportation	412 007	1 432 670	3 711 155
- Prestations de services	2 045	1 418	3 249
- Prestations de services à l'export	-	1 766	1 916
<u>Total</u>	<u>6 884 639</u>	<u>10 346 747</u>	<u>22 026 324</u>

#### Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 30 juin 2020 à D : 47.367, contre D : 97.826 au 30 juin 2019 et s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Ristournes perçues	28 470	78 129	124 731
- Subvention d'exploitation	10 000	10 800	11 080
- Produits locatifs	8 897	8 897	17 794
<u>Total</u>	<u>47 367</u>	<u>97 826</u>	<u>153 605</u>

### Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 30 juin 2020 à D : 4.262.920, contre D : 6.307.133 à l'issue de la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Bois et dérivés	1 018 062	1 715 637	3 584 411
- Articles de quincaillerie	177 385	487 562	894 378
- Accessoires bureaux	223 288	293 615	497 758
- Accessoires de chaises	404 939	1 265 050	3 679 465
- Produits semi-finis	393 051	794 999	1 632 097
- Tissu mousse et cuire	151 219	237 736	425 727
- Marbres et verrerie	73 342	93 922	198 882
- Emballages	34 675	54 356	107 569
- Produits chimiques	17 426	40 715	78 276
- Frais sur import	444 404	623 609	1 515 009
- Sous-traitance	85 873	157 572	274 366
- Achats de marchandises	345 784	128 338	378 795
- Carburant	74 751	100 992	194 963
- Eau électricité et gaz	23 608	21 757	62 249
- Fournitures de bureau	14 447	11 942	26 470
- Autres	13 408	11 025	30 771
<u>Total</u>	<u>3 495 662</u>	<u>6 038 827</u>	<u>13 581 186</u>
- Variation des stocks de matières	767 258	268 306	(407 672)
<u>Total achats consommés</u>	<u>4 262 920</u>	<u>6 307 133</u>	<u>13 173 514</u>

### Note 18 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de la période D : 1.246.970, contre D : 1.306.003 au 30 juin 2019 et se détaillent ainsi :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Salaires et compléments de salaires	1 185 124	1 208 607	2 653 036
- Charges sociales	209 310	197 663	444 233
- Autres charges du personnel	17 456	18 212	23 219
- Provisions pour congés payés	79 715	122 584	(7 421)
- Transfert de charges	(244 635)	(241 063)	(456 556)
<u>Total</u>	<u>1 246 970</u>	<u>1 306 003</u>	<u>2 656 511</u>

**Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	14 079	7 681	17 346
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	307 931	304 234	597 428
- Dotations aux résorptions	-	72 380	144 760
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	16 261	-	387 431
- Dotations aux provisions pour risques et charges	11 000	46 099	72 099
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	187 083	276 524	136 549
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	3 869	-	29 713
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	1 515	7 275	9 094
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(136 549)	(220 255)	(254 693)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(10 728)	(10 728)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-	(7 099)
<u>Total</u>	<u>405 189</u>	<u>483 210</u>	<u>1 121 900</u>

**Note 20 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de la période à D : 851.479, contre D : 1.107.265 au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Locations	16 410	17 835	43 256
- Entretien et réparations	81 827	131 428	233 936
- Assurances	68 782	58 009	120 658
- Sous traitance générale	17 238	-	-
- Autres	20	661	3 509
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>184 277</u>	<u>207 933</u>	<u>401 359</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	211 301	281 059	626 334
- Personnel extérieur à l'entreprise	254 739	291 288	674 593
- Publicité, publications et relations publiques	80 662	133 079	240 392
- Transports	7 561	22 103	38 431
- Voyages et déplacements	43 852	100 562	181 081
- Réceptions	9 833	8 838	18 093
- Frais postaux et de télécommunications	21 782	23 331	46 126
- Services bancaires et assimilés	14 028	21 905	57 317
- Jetons de présence	5 000	5 000	10 000
- Autres	11 872	3 802	11 684
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>660 630</u>	<u>890 967</u>	<u>1 904 051</u>
- TFP	11 535	11 786	25 969
- FOPROLOS	11 535	11 786	25 969
- TCL	16 901	24 029	48 807
- Droits d'enregistrement et de timbre	1 563	3 847	9 522
- Taxes sur les véhicules	3 639	4 484	8 561
- Autres	3 779	472	812
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>48 952</u>	<u>56 404</u>	<u>119 640</u>
- Transfert de charges	(42 380)	(48 039)	(70 866)
<u>Total général</u>	<u>851 479</u>	<u>1 107 265</u>	<u>2 354 184</u>

**Note 21 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 155.688, contre D : 168.619 au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	73 413	79 075	159 619
- Intérêts des crédits à court terme	4 014	7 647	20 397
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	23 820	26 034	53 450
- Intérêts des comptes courants associés	24 000	24 000	48 000
- Intérêts créditeurs	(2 361)	(2 358)	(5 583)
- Pénalités	19 688	8 197	19 894
- Pertes de change	17 356	28 030	42 799
- Gains de change	(6 807)	(4 204)	(10 857)
- Autres	2 565	2 198	16 680
<u>Total</u>	<u>155 688</u>	<u>168 619</u>	<u>344 399</u>

**Note 22 : Produits des placements**

Les produits de placement présentent un solde de D : 37.100, contre D : 745.320 en 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Produits des participations	37 100	745 320	745 988
<u>Total</u>	<u>37 100</u>	<u>745 320</u>	<u>745 988</u>

**Note 23 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 45.229, contre D : 54.603 au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	44 850	49 000	76 000
- Apurement comptes créditeurs	379	5 603	8 761
<u>Total</u>	<u>45 229</u>	<u>54 603</u>	<u>84 761</u>

**Note 24 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 510, contre D : 35.928 au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Redressement CNSS	-	21 457	21 457
- Moins-values sur cession des titres SICAV	-	1 143	496
- Apurement de comptes débiteurs	510	13 328	110 534
<u>Total</u>	<u>510</u>	<u>35 928</u>	<u>132 487</u>

**Note 25 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

<b>Résultat net de la période</b>		<b>181 423</b>
<b>Réintégrations</b>		<b>376 426</b>
Impôt sur les sociétés	56 425	
Contribution sociale de solidarité	3 811	
Réceptions excédentaires	17 164	
Amendes et pénalités	4 147	
Dotations aux provisions	219 728	
Pertes exceptionnelles	510	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	38 665	
Autres charges non déductibles	31 721	
Perte de change non réalisée 2020	3 027	
Gain de change non réalisé 2019	1 228	
<b>Déductions</b>		<b>176 715</b>
Dividendes	37 100	
Gain de change non réalisé 2020	465	
Perte de change non réalisée 2019	2 601	
Reprise sur provisions	136 549	
<b>Résultat fiscal avant déduction des provisions</b>		<b>381 134</b>
Provisions pour créances litigieuses	-	
<b>Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export</b>		<b>381 134</b>
<b>Bénéfice provenant de l'export (compte non tenu des produits hors exploitation s'élevant à D : 131.679)</b>		<b>14 909</b>
Chiffre d'affaires total	6 893 536	
Chiffre d'affaires à l'export	412 007	
Prorata du chiffre d'affaires à l'export	5,98%	
<b>Résultat fiscal après déduction du bénéfice provenant de l'export</b>		<b>366 225</b>
Impôt sur les sociétés au taux de 15%	54 934	
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	1 491	
<b><u>Impôt sur les sociétés dû</u></b>		<b><u>56 425</u></b>
IS à reporter à la fin de l'exercice précédent		(301 264)
Retenues à la source		(189 303)
<b><u>Impôt sur les sociétés à reporter</u></b>		<b><u>(434 142)</u></b>
<b><u>Contribution sociale de solidarité (1%)</u></b>		<b><u>3 811</u></b>



#### IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### Note 26 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Revenus	6 884 639	10 346 747	22 026 324
- Autres produits d'exploitation	47 367	97 826	153 605
- Transfert de charges	287 015	289 102	527 422
- Autres gains ordinaires	379	5 603	8 761
- Créances virées en pertes	(510)	(13 328)	(110 534)
- TVA collectée	1 192 877	1 638 523	3 174 823
- Clients et comptes rattachés en début de période	8 444 325	7 761 380	7 761 380
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(5 881 239)	(8 508 512)	(8 444 325)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(180 955)	(329 577)	(329 577)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	154 815	618 208	180 955
- Produits à recevoir en début de période	263 149	263 202	263 202
- Produits à recevoir en fin de période	(287 069)	(289 103)	(263 149)
- Produits constatés d'avance en début de période	(101 706)	(209 583)	(209 583)
- Produits constatés d'avance en fin de période	-	9 361	101 706
<u>Total</u>	<u>10 823 087</u>	<u>11 679 849</u>	<u>24 841 010</u>

##### Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	3 495 662	6 038 827	13 581 186
- Autres charges d'exploitation	851 479	1 107 265	2 354 184
- Pertes suite redressement CNSS	-	21 457	21 457
- Production immobilisée	-	-	(603)
- Transfert de charges	42 380	48 039	70 866
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	926 194	1 372 922	2 909 267
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	211 823	253 004	253 004
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	172 953	177 773	177 773
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(182 632)	(309 819)	(172 953)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	5 779 074	6 031 217	6 031 217
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(3 456 835)	(5 518 792)	(5 779 074)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(122 187)	(19 206)	(19 206)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	350 680	8 550	122 187
- Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	-	(9 278)	(9 278)
- Autres créiteurs divers en début de période	609 158	227 821	227 821
- Autres créiteurs divers en fin de période	(612 410)	(608 478)	(609 158)
- Autres débiteurs divers en fin de période	-	52	-
- Charges constatées d'avance en début de période	(47 173)	(27 197)	(27 197)
- Charges constatées d'avance en fin de période	99 783	79 570	47 173
- Diverses charges à payer en début de période	335 076	275 423	275 423
- Diverses charges à payer en fin de période	(241 057)	(384 631)	(335 076)
<u>Total</u>	<u>8 211 968</u>	<u>8 764 519</u>	<u>19 119 013</u>

**Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charges de personnel	1 246 970	1 306 003	2 656 511
- Transfert de charges	244 635	241 063	456 556
- Avances et prêts au personnel en début de période	(175 297)	(167 365)	(167 365)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	190 651	191 047	175 297
- Personnel, rémunérations dues en début de période	91	110	110
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(12 726)	(2 155)	(91)
- Personnel, charges à payer en début de période	67 021	74 443	74 443
- Personnel, charges à payer en fin de période	(121 736)	(147 027)	(67 021)
- C.N.S.S en début de période	217 550	189 146	189 146
- C.N.S.S en fin de période	(192 788)	(147 502)	(217 550)
<u>Total</u>	<u>1 464 371</u>	<u>1 537 763</u>	<u>3 100 036</u>

**Note 29 : Intérêts payés**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charges financières nettes	155 688	168 619	344 399
- Intérêts courus en début de période	15 435	15 174	15 174
- Intérêts courus en fin de période	(10 845)	(13 174)	(15 435)
<u>Total</u>	<u>160 278</u>	<u>170 619</u>	<u>344 138</u>

**Note 30 : Impôt sur les bénéfices payé**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	56 425	186 770	457 150
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	3 811	12 622	31 707
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en début de période	31 277	26 253	26 253
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(3 811)	(12 193)	(31 277)
- Etat, IS à reporter en début de période	(301 264)	(343 166)	(343 166)
- Etat, IS à reporter en fin de période	434 142	365 953	301 264
<u>Total</u>	<u>220 580</u>	<u>236 239</u>	<u>441 931</u>

**Note 31 : Intérêts et dividendes reçus**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Produits des participations	37 100	745 320	745 988
- Produits à recevoir en fin de période	(37 100)	(451 855)	-
<u>Total</u>	<u>-</u>	<u>293 465</u>	<u>745 988</u>

**Note 32 : Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	6 022	-	22 906
- Investissements en immobilisations corporelles	240 947	82 322	207 942
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	3 314	3 314
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(54 333)	-	-
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	30 179	12 597	37 233
<u>Total</u>	<u>222 815</u>	<u>98 233</u>	<u>271 395</u>

**Note 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles**

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	44 850	49 000	76 000
<u>Total</u>	<u>44 850</u>	<u>49 000</u>	<u>76 000</u>

**Note 34 : Dividendes et autres distributions**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(695 204)	(1 390 409)	(1 390 311)
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	695 204	1 390 409	-
<u>Total</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 390 311)</u>

**Note 35 : Trésorerie à la fin de l'exercice**

	<u>30 juin</u> <u>2020</u>	<u>30 juin</u> <u>2019</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	520 972	629 103	575 709
- Régies d'avance et accréditifs	136 960	174 850	14 324
- Caisse	1 659	525	144
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	-	(46 197)	-
<u>Total</u>	<u>659 591</u>	<u>758 281</u>	<u>590 177</u>

## Note 36 : Les parties liées

### **SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN**

#### Opérations commerciales

- La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 147.374 TTC.  
Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde débiteur de D : 184.316.
- La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 3.601.239 TTC.  
Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 2.139.696.

#### Répartition des charges communes

- La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 271.793 HT correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à récupérer.
- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 158.958 HT et correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à payer.

### **SOCIETE BUREAU PLUS**

- Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de la période un solde de D : 805.183.

### **SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE**

- La société a vendu des marchandises à la société "INTERIEURS COTE D'IVOIRE" pour un montant de 21 062 Euro soit 66.643 DT.  
Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de la période un solde de D : 355.405.

### **SOCIETE PROPANNE**

- La société a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 18.152 TTC.  
Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de la période un solde de D : 12.135.

### **SOCIETE TALOS**

#### Opérations commerciales

- La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 38.728 TTC.  
Le compte client "TALOS" présente à la clôture de la période un solde de D : 274.090.
- La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 7.285 TTC.  
Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de la période un solde de D : 15.320.

#### Location

- La société a conclu avec la société "TALOS" un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018.  
Le loyer constaté en produit de la période, s'est élevé à 8.897 DT HT.

#### Répartition des charges communes

- La société a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 15.222 HT correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à récupérer.

### **Avances en comptes courants**

- Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde créditeur de D : 3.718.
- Le compte courant associés de la société "TALOS" présente à la clôture de la période un solde créditeur de D : 2.568.
- La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle sera remboursable dans un délai de 24 mois.  
La charge d'intérêts, constatée à ce titre, a été de D : 24.000.

## Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2020 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 90.187.

Le Conseil d'Administration réuni le 4 Juin 2020 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2019, pour un montant brut de D : 50.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2019 et restant non encore servie jusqu'à la fin de la période, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Le Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

• Le Conseil d'Administration réuni le 19 Août 2019 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération. Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain a refacturé une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 42.808 DT dont un montant de 27.786 DT a été refacturé à la société.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2020 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 70.168 dont D : 14.035 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA  
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Note 37 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation					Observation
		coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges		
Achats consommés	4 112 840	4 039 187	33 904	36 003	3 746		
Autres charges d'exploitation	851 479	458 615	92 158	263 753	36 953		
Charges financières	164 856	-	-	-	164 856		
Impôts sur les sociétés	56 425	-	-	-	56 425		
Contribution sociale de solidarité	3 811	-	-	-	3 811		
Autres pertes ordinaires	510	510	-	-	-		
Charges de personnel	1 246 970	621 531	225 932	391 252	8 255		
Dotation aux amortissements et provisions	405 189	179 692	68 781	138 292	18 424		
<b>TOTAL</b>	<b>6 842 080</b>	<b>5 299 535</b>	<b>420 775</b>	<b>829 300</b>	<b>292 470</b>		

**Note 38 : Les engagements hors bilan**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
<b>Engagements donnés</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
<b>b) Garanties réelles</b>							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	950 000	ATTUARI BANK					Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang)
	2 590 000	ATTUARI BANK					- Fond de commerce Immobilière : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang)
Hypothèques							
Nantissement							Fonds de commerce
<b>d) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>e) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>f) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>	<b>3 940 000</b>						
<b>Engagements reçus</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
<b>b) Hypothèques</b>							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>d) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>e) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>							
<b>Engagements réciproques</b>							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	-						
Engagement par signature Caution	89 386	ATTUARI BANK					
	2 789	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
<b>Total</b>	<b>92 175</b>						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

**Note 39 : Engagements sur contrats de location-financement**

<b><u>Rubrique</u></b>	<b>Paiements minimaux HT au 30/06/2020</b>	<b>Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 30/06/2020</b>
Moins d'un an	212 943	163 091
Plus d'un an et moins de 5 ans	486 354	429 774
Plus de 5 ans	-	-
<b>Total des paiements minimaux futurs au titre de la location</b>	<b>699 297</b>	<b>592 865</b>
<b>Moins les montants représentant des charges financières</b>	<b>(106 432)</b>	
<b>Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs</b>		<b>592 865</b>

**Note 40 : Evènements postérieurs à la date de clôture**

*Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 15 Septembre 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.*

*Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.*



**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020**

**Messieurs les actionnaires de la**  
**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA**

**Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, et faisant apparaître à cette date un total bilan de 19.120.143 DT et un bénéfice net de 181.423 DT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, comprenant le bilan au 30 juin 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

**Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **Paragraphe d'observation**

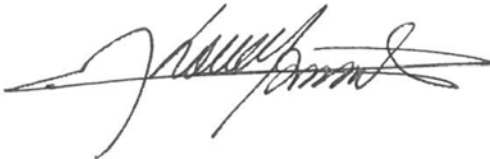
Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers intermédiaires 3.9 « Impact de la pandémie COVID19 », qui décrit les impacts de l'avènement de la pandémie du Covid-19 sur l'activité de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA et sur ses performances financières au 30 Juin 2020.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 30 Septembre 2020

**FINOR**

Karim DEROUICHE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Karim DEROUICHE', with a long horizontal stroke extending to the left.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS INTERMEDIAIRES**

**TELNET HOLDING S.A**

Siège Social : Immeuble ENNOUR - Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie ci-dessous, ses états financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine ZAHAF et Mr Hassen BOUAITA.

# TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

## BILAN

(Exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		33 593,800	33 593,800	33 593,800
Moins : amortissement		-31 771,873	-30 209,674	-30 995,042
<i>S/Total</i>	<b>B.1</b>	1 821,927	3 384,126	2 598,758
Immobilisations corporelles		1 220 262,902	1 217 173,952	1 220 262,902
Moins : amortissement		-741 009,872	-697 709,303	-722 274,269
<i>S/Total</i>	<b>B.2</b>	479 253,030	519 464,649	497 988,633
Immobilisations financières		14 052 806,820	14 073 166,820	14 047 856,820
Moins : Provisions		-2 760 363,000	-2 760 363,000	-2 760 363,000
<i>S/Total</i>	<b>B.3</b>	11 292 443,820	11 312 803,820	11 287 493,820
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>11 773 518,777</b>	<b>11 835 652,595</b>	<b>11 788 081,211</b>
Autres actifs non courants		0,000	0,000	0,000
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>11 773 518,777</b>	<b>11 835 652,595</b>	<b>11 788 081,211</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks		0,000	0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés		8 093 297,193	3 961 072,178	6 333 890,074
Moins : Provisions		-1 375,600	-1 375,600	-1 375,600
<i>S/Total</i>	<b>B.4</b>	8 091 921,593	3 959 696,578	6 332 514,474
Autres actifs courants		18 282 625,094	19 629 343,169	17 126 361,325
Moins : Provisions		-5 906 445,912	-5 906 445,912	-5 906 445,912
<i>S/Total</i>	<b>B.5</b>	12 376 179,182	13 722 897,257	11 219 915,413
Placements et autres actifs financiers		6 080 937,052	6 080 794,532	6 089 137,654
Moins : Provisions		-5 800 000,000	-5 800 000,000	-5 800 000,000
<i>S/Total</i>	<b>B.6</b>	280 937,052	280 794,532	289 137,654
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>B.7</b>	887 254,754	660 426,576	654 882,011
<b>Total des actifs courants</b>		<b>21 636 292,581</b>	<b>18 623 814,943</b>	<b>18 496 449,552</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>33 409 811,358</b>	<b>30 459 467,538</b>	<b>30 284 530,763</b>

## TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### BILAN

(Exprimé en dinars)

<i><b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b></i>	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		12 130 800,000	11 028 000,000	12 130 800,000
Actions propres		-333 574,042	-492 268,872	-413 700,922
Réserves		1 485 282,762	1 533 697,592	1 455 129,642
Résultats reportés		10 070 135,535	6 008 048,133	4 905 248,133
Réserves pour fonds social		235 880,660	242 863,034	26 331,699
Réserves pour réinvestissements exonérés		70 000,000	70 000,000	70 000,000
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b>23 658 524,915</b>	<b>18 390 339,887</b>	<b>18 173 808,552</b>
Résultat de l'exercice		3 362 442,010	7 461 117,813	8 001 327,402
<b>Total des capitaux propres après résultat</b>	<b>B.8</b>	<b>27 020 966,925</b>	<b>25 851 457,700</b>	<b>26 175 135,954</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts	<b>B.9</b>	0,000	7 666,538	0,000
Autres passifs financiers		0,000	0,000	0,000
Provisions	<b>B.10</b>	460 000,000	460 000,000	460 000,000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>460 000,000</b>	<b>467 666,538</b>	<b>460 000,000</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B.11</b>	284 341,286	141 969,381	159 806,196
Autres passifs courants	<b>B.12</b>	5 636 836,609	3 267 255,742	2 763 307,016
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>B.13</b>	7 666,538	731 118,177	726 281,597
<b>Total des passifs courants</b>		<b>5 928 844,433</b>	<b>4 140 343,300</b>	<b>3 649 394,809</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>6 388 844,433</b>	<b>4 608 009,838</b>	<b>4 109 394,809</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>33 409 811,358</b>	<b>30 459 467,538</b>	<b>30 284 530,763</b>

**TELNET HOLDING**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

**ETAT DE RESULTAT**

(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	R.1	2 096 369,415	1 748 581,329	4 032 391,472
Produits des participations	R.2	3 102 330,000	8 105 616,000	8 105 616,000
Subvention d'exploitation		0,000	0,000	23 099,984
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5 198 699,415</b>	<b>9 854 197,329</b>	<b>12 161 107,456</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats d'approvisionnements consommés	R.3	32 584,920	47 370,510	66 620,483
Charges de personnel	R.4	1 318 232,580	1 743 968,402	3 101 608,121
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.5	19 512,434	26 470,974	51 821,308
Autres charges d'exploitation	R.6	379 377,762	478 461,186	791 482,573
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1 749 707,696</b>	<b>2 296 271,072</b>	<b>4 011 532,485</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 448 991,719</b>	<b>7 557 926,257</b>	<b>8 149 574,971</b>
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>				
Charges financières nettes	R.7	-21 314,860	74 726,350	140 401,475
Produits des placements	R.8	21 585,951	19 234,496	40 107,246
Autres gains ordinaires		0,026	2,027	31 284,654
Autres pertes ordinaires		44 957,546	37 584,473	37 624,494
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>3 446 935,010</b>	<b>7 464 851,957</b>	<b>8 042 940,902</b>
Impôt sur les bénéfices		84 493,000	3 734,144	41 613,500
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>3 362 442,010</b>	<b>7 461 117,813</b>	<b>8 001 327,402</b>
Eléments extraordinaires (Pertes)		0,000	0,000	0,000
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 362 442,010</b>	<b>7 461 117,813</b>	<b>8 001 327,402</b>

**TELNET HOLDING**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Exprimé en dinars )

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>				
<b>Resultat net</b>		3 362 442,010	7 461 117,813	8 001 327,402
<i>Ajustements pour :</i>				
. Dotation aux amortissements & provisions		19 512,434	26 470,974	51 821,308
. Variation des créances		-1 759 407,119	525 745,402	-1 847 072,494
. Variation des autres actifs		-1 157 718,167	-574 230,153	1 927 098,569
. Variation des fournisseurs		124 535,090	19 800,592	38 209,207
. Variation des autres passifs		-258 071,405	835 470,422	356 021,696
. Prélèvements sur le fonds social		-90 451,039	-35 854,237	-252 385,572
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>240 841,804</b>	<b>8 258 520,813</b>	<b>8 275 020,116</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>F.1</b>	0,000	-2 321,439	-5 982,189
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<b>F.2</b>	-10 800,000	-30 500,000	-32 600,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	<b>F.3</b>	15 505,000	24 910,000	45 630,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>4 705,000</b>	<b>-7 911,439</b>	<b>7 047,811</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>				
- Rachat actions propres		0,000	28 971,600	28 971,600
- Dividendes et autres distributions		0,000	-7 695 100,000	-7 719 600,000
- Remboursement d'emprunts	<b>F.4</b>	-13 174,061	-11 866,348	-24 369,466
- Encaissement de subvention d'équipement		0,000	0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-13 174,061</b>	<b>-7 677 994,748</b>	<b>-7 714 997,866</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES</b>				
		0,000	0,000	0,000
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>232 372,743</b>	<b>572 614,626</b>	<b>567 070,061</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>F.5</b>	<b>654 882,011</b>	<b>87 811,950</b>	<b>87 811,950</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>F.6</b>	<b>887 254,754</b>	<b>660 426,576</b>	<b>654 882,011</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020**

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société TELECOM NETWORKS ENGINEERING en abrégé **TELNET SA** est une société anonyme constituée le 25 novembre 1994 avec un capital initial de 100 000 Dinars divisé en 10.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour prendre le nom de **TELNET HOLDING SA** et l'objet social de la société a été modifié de manière à ce qu'elle se transforme en Holding Financière.

Suivant PV de l'AGE du 23 Juin 2000, le capital social est augmenté de 900 000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 1 000 000 Dinars divisé en 100.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées intégralement.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, l'AGE a diminué la valeur nominale de l'action pour passer d'une valeur nominale de Dix Dinars (10 TND) à une valeur nominale de Un Dinar (1TND) par action. Ainsi, le titulaire d'une action ancienne d'un nominal de Dix Dinars Tunisiens est devenu mécaniquement titulaire de Dix (10) actions d'un nominal de Un Dinar(1TND).

La même AGE a décidé une augmentation du capital de 9 200 000 Dinars pour le porter de 1 000 000 Dinars à 10 200 000 Dinars, et ce, en deux étapes :

- Une augmentation d'un montant de 7 333 300 Dinars dont 7 000 000 Dinars par incorporation de réserves et de 333 300 Dinars par conversion de créances avec une prime d'émission de 2 499 750 Dinars ; Et
- Puis, une augmentation du capital par intégration de la prime d'émission d'un montant de 1 866 700 Dinars.

Suivant PV de l'A.G.E. du 12 Mars 2011, il a été décidé une augmentation du capital de 828 000 Dinars en numéraire et une prime d'émission de 3 974 400 dinars pour être porté à 11 028 000 Dinars.

Suivant PV de l'AGE du 10 Juin 2019, il a été décidé une augmentation du capital de 1.102.800 Dinars par incorporation des réserves à prélever du compte résultats reportés pour porter le capital actuel de 11.028.000 Dinars à 12.130.800 Dinars et ce par l'attribution d'actions gratuites d'une valeur de 1.102.800 Dinars.

### **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers intermédiaires de la société **TELNET HOLDING SA** ont été arrêtés au 30 Juin 2020 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

### **III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés en dinars tunisiens et ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.



#### **IV. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE**

Depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus).

Courant cette période, le groupe a maintenu son niveau d'activité conformément à son budget malgré les contraintes dues à la crise du Coronavirus, ceci grâce au passage au télétravail en totale cohérence avec le type d'activités du groupe et grâce à l'utilisation de la technologie de visioconférence dans les réunions quotidiennes avec les clients étrangers.

#### **V. LES BASES DE MESURE**

##### **1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33%

##### **2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

<b>Rubriques</b>	<b>Taux appliqués</b>
Constructions	2 %
Matériel de transport	20 %
Équipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %
Matériel de transport à statut juridique particulier	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

##### **3. Immobilisations financières**

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. À la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées, alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

##### **4. Clients**

Les clients et comptes rattachés comportent les créances ordinaires. Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision.

Les créances en devises sont actualisées au cours de l'arrêté des comptes.

##### **5. Liquidités et équivalents de liquidités/Concours bancaires**

Les comptes bancaires, présentant un solde comptable débiteur, figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

## 6. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société, sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

## VI. NOTES DETAILLEES

### B. NOTES RELATIVES AU BILAN

#### B.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Logiciels Techniques	23 202,800	23 202,800	23 202,800
Logiciels Administratifs	10 391,000	10 391,000	10 391,000
<b>S/Total</b>	<b>33 593,800</b>	<b>33 593,800</b>	<b>33 593,800</b>
Amortissements des Immobilisations Incorporelles	-31 771,873	-30 209,674	-30 995,042
<b>Total</b>	<b>1 821,927</b>	<b>3 384,126</b>	<b>2 598,758</b>

#### B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Agencements, Aménagements et Installations	55 068,988	55 468,988	55 068,988
Mobilier Matériel de Bureau	62 766,072	62 682,122	62 766,072
Équipements informatiques	138 877,717	135 872,717	138 877,717
Installations techniques	2 760,154	2 760,154	2 760,154
Matériel de transport	206 279,448	135 403,728	206 279,448
Bâtiments	673 455,498	673 455,498	673 455,498
Matériel de transport à statut juridique particulier	81 055,025	151 530,745	81 055,025
<b>S/Total</b>	<b>1 220 262,902</b>	<b>1 217 173,952</b>	<b>1 220 262,902</b>
Amortissements des Immobilisations Corporelles	-741 009,872	-697 709,303	-722 274,269
<b>Total</b>	<b>479 253,030</b>	<b>519 464,649</b>	<b>497 988,633</b>

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.



IMMEUBLE Ennour  
CENTRE URBAIN NORD TUNIS  
1082-TUNIS MAHARAJENE  
MATRICULE FISCAL: 496236W/A/M/000

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30 juin 2020**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD TUNIS  
1082-TUNIS MAHARAJENE

30/06/2020  
30/06/2020

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS				V.C.N 30/06/2020	
	VALEURS D'ORIGINE 31/12/2019	ACQUISITIONS 30/06/2020	CESSIONS 30/06/2020	VALEURS D'ORIGINE 30/06/2020	ANTERIEURS	REGUL.	DOTATIONS 30/06/2020		CUMUL
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Logiciels techniques	23 202,800	-	-	23 202,800	23 202,800	-	-	23 202,800	-
Logiciels administratifs	10 391,000	-	-	10 391,000	7 792,242	-	776,831	8 569,073	1 821,927
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>33 593,800</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33 593,800</b>	<b>30 995,042</b>	<b>-</b>	<b>776,831</b>	<b>31 771,873</b>	<b>1 821,927</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Bâtiments	673 455,498	-	-	673 455,498	237 954,276	-	6 716,104	244 670,380	428 785,118
Installations techniques	2 760,154	-	-	2 760,154	2 760,154	-	-	2 760,154	-
Agencements & Aménagements du matériel et outillage industriel	617,919	-	-	617,919	617,919	-	-	617,919	-
Matériel de transport	205 879,448	-	-	205 879,448	205 879,448	-	-	205 879,448	-
Agencements & Aménagements du matériel de Transport	400,000	-	-	400,000	400,000	-	-	400,000	-
Agencements Aménagements Installations	54 451,069	-	-	54 451,069	51 825,888	-	485,541	52 311,429	2 139,640
Mobilier Matériel de Bureau	62 766,072	-	-	62 766,072	57 302,875	-	577,614	57 880,489	4 885,583
Matériel informatique	138 877,717	-	-	138 877,717	120 179,103	-	2 873,048	123 052,151	15 825,566
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>1 139 207,877</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 139 207,877</b>	<b>676 919,663</b>	<b>-</b>	<b>10 652,307</b>	<b>687 571,970</b>	<b>451 635,907</b>
<b>IMMOBILISATIONS A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER</b>									
Matériel de transport	81 055,025	-	-	81 055,025	45 354,606	-	8 083,296	53 437,902	27 617,123
<b>S/TOTAL 3</b>	<b>81 055,025</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>81 055,025</b>	<b>45 354,606</b>	<b>-</b>	<b>8 083,296</b>	<b>53 437,902</b>	<b>27 617,123</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 253 856,702</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 253 856,702</b>	<b>753 269,311</b>	<b>-</b>	<b>19 512,434</b>	<b>772 781,745</b>	<b>481 074,957</b>

### B.3 .IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Titres de participation (B.3.1)	14 020 441,820	14 020 441,820	14 020 441,820
Dépôts et cautionnements	4 900,000	4 900,000	4 900,000
Prêts au personnel	27 465,000	47 825,000	22 515,000
<b>Sous total</b>	<b>14 052 806,820</b>	<b>14 073 166,820</b>	<b>14 047 856,820</b>
Provisions Immobilisations financières	-2 760 363,000	-2 760 363,000	-2 760 363,000
<b>Total</b>	<b>11 292 443,820</b>	<b>11 312 803,820</b>	<b>11 287 493,820</b>

**B.3.1** Les titres de participation ainsi que les provisions pour dépréciation sur titres de participations se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au	Acquisition	Cession	Solde au	%	%
	31/12/2019			30/06/2020	détention	détention
					31/12/2019	30/06/2020
Titres TELNET INC	5 989 470,300	0	0	5 989 470,300	98,99%	98,99%
Titres DATA BOX	2 872 826,120	0	0	2 872 826,120	99,54%	99,54%
Titres TELNET TECHNOLOGIES	1 335 965,400	0	0	1 335 965,400	98,96%	98,96%
Titres PLM SYSTEMS	35 000,000	0	0	35 000,000	70,00%	70,00%
Titres TELNET ELECTRONICS	245 000,000	0	0	245 000,000	49,00%	49,00%
Titres SGTS	60 000,000	0	0	60 000,000		
Titres ATC	287 000,000	0	0	287 000,000	1,50%	1,50%
Titres SYPHAX AIRLINES	2 500 000,000	0	0	2 500 000,000	9,09%	9,09%
Titres TELNET INNOVATIONS LABS	594 000,000	0	0	594 000,000	99,00%	99,00%
Titres AUDIO SENSE	100 680,000	0	0	100 680,000	13,96%	13,96%
Titres PLM EQUIPEMENTS	500,000	0	0	500,000	1%	1%
<b>Total Titres de participation</b>	<b>14 020 441,820</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 020 441,820</b>		

Désignation	Solde au	Dotation	Reprise	Solde au
	31/12/2019			30/06/2020
Provision actions Syphax Airlines	-2 500 000,000	0,000	0,000	-2 500 000,000
Provision actions Telnet Electronics	-111 863,000	0,000	0,000	-111 863,000
Provision actions Telnet Innovation Labs	-148 500,000	0,000	0,000	-148 500,000
<b>Total Provisions</b>	<b>-2 760 363,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>-2 760 363,000</b>
<b>Total Participations Telnet Holding nettes</b>	<b>11 260 078,820</b>			<b>11 260 078,820</b>

**B.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Clients locaux	7 633 463,505	3 198 370,305	5 569 860,105
Clients étrangers	458 458,088	761 326,273	762 654,369
Clients douteux	1 375,600	1 375,600	1 375,600
<b>Sous total</b>	<b>8 093 297,193</b>	<b>3 961 072,178</b>	<b>6 333 890,074</b>
Provisions clients	-1 375,600	-1 375,600	-1 375,600
<b>Total</b>	<b>8 091 921,593</b>	<b>3 959 696,578</b>	<b>6 332 514,474</b>

**B.5. AUTRES ACTIFS COURANTS**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Etat - Crédit de TVA récupérable	310 087,967	272 742,295	290 530,534
Etat - TVA récupérable	2 877,834	158,636	2 898,874
Etat - Excédent d'impôt à reporter	383 373,655	466 818,606	450 486,750
Avance sur salaire	0,000	24 200,000	1 250,000
Fournisseurs d'immobilisations avances et acomptes	2 500,000	2 500,000	2 500,000
Fournisseurs avances et acomptes	0,000	2 663,815	0,000
Dividendes à recevoir (B.5.1)	9 246 682,400	11 226 245,200	8 406 245,200
Produits à recevoir (B.5.2)	3 451 125,913	2 785 374,731	3 100 566,037
Débiteurs divers locaux (B.5.3)	4 805 339,798	4 765 428,557	4 805 339,798
Compte d'attente débiteur	702,422	702,422	702,422
Charges diverses constatées d'avance	39 444,797	42 018,599	25 351,402
Blocage de fonds-Saisie arrêté	40 490,308	40 490,308	40 490,308
<b>Sous total</b>	<b>18 282 625,094</b>	<b>19 629 343,169</b>	<b>17 126 361,325</b>
Provisions actifs courants	-5 906 445,912	-5 906 445,912	-5 906 445,912
<b>Total</b>	<b>12 376 179,182</b>	<b>13 722 897,257</b>	<b>11 219 915,413</b>

**B.5.1 Dividendes à recevoir**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Dividendes DATA BOX exercice 2010	0,000	120 000,000	120 000,000
Distribution Résultats reportés TELNET INC 2013	3 810,400	3 810,400	3 810,400
Dividendes DATA BOX exercice 2013	0,000	400 680,000	400 680,000
Dividendes TELNET INC 2014	1 200 000,000	1 200 000,000	1 200 000,000
Dividendes DATA BOX exercice 2015	0,000	41 212,800	41 212,800
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2016	0,000	886 732,000	0,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2016	100 000,000	100 000,000	100 000,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2017	95 950,000	95 950,000	95 950,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2017	1 086 732,000	1 100 000,000	1 136 732,000
Dividendes TELNET INC exercice 2018	880 000,000	4 300 000,000	2 330 000,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2018	2 620 360,000	2 820 360,000	2 820 360,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2018	157 500,000	157 500,000	157 500,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2019	157 500,000	0,000	0,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2019	519 540,000	0,000	0,000
Dividendes TELNET INC exercice 2019	2 425 290,000	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>9 246 682,400</b>	<b>11 226 245,200</b>	<b>8 406 245,200</b>

**B.5.2 Produits à recevoir**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Intérêt - SYPHAX AIRLINES	3 431 548,906	2 767 078,338	3 099 313,622
Autres produits à recevoir	19 577,007	18 296,393	1 252,415
<b>Total</b>	<b>3 451 125,913</b>	<b>2 785 374,731</b>	<b>3 100 566,037</b>

**B.5.3 Débiteurs divers locaux**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
PLM SYSTEMS	734,000	734,000	734,000
SYPHAX AIRLINES	4 136 073,424	4 136 073,424	4 136 073,424
TELNET INNOVATION LABS	206 906,132	194 424,105	206 906,132
TELNET TECHNOLOGIES	226 500,539	212 510,104	226 500,539
AUDIO SENS	201,257	201,257	201,257
DATA BOX	222 765,561	209 326,782	222 765,561
ALTRAN TELNET CORPORATION	11 438,885	11 438,885	11 438,885
TELNET ELECTRONICS	500,000	500,000	500,000
Autres	220,000	220,000	220,000
<b>Total</b>	<b>4 805 339,798</b>	<b>4 765 428,557</b>	<b>4 805 339,798</b>

**B.5.4 Provisions actifs courants**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
SYPHAX AIRLINES (débiteurs divers)	-4 136 073,424	-4 136 073,424	-4 136 073,424
Intérêts - SYPHAX AIRLINES	-1 770 372,488	-1 770 372,488	-1 770 372,488
<b>Total</b>	<b>-5 906 445,912</b>	<b>-5 906 445,912</b>	<b>-5 906 445,912</b>

**B.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Prêts au personnel à moins d'un an	206 812,542	209 777,542	216 467,542
Prêt à moins d'un an prêt Syphax Airlines	1 500 000,000	1 500 000,000	1 500 000,000
Billets de trésorerie Syphax Airlines	4 300 000,000	4 300 000,000	4 300 000,000
SANADET SICAV	10 265,856	10 259,232	10 530,720
AXIS TRSEORERIE SICAV	63 858,654	60 757,758	62 139,392
<b>Total</b>	<b>6 080 937,052</b>	<b>6 080 794,532</b>	<b>6 089 137,654</b>
Provisions /placement	-5 800 000,000	-5 800 000,000	-5 800 000,000
<b>Total</b>	<b>280 937,052</b>	<b>280 794,532</b>	<b>289 137,654</b>

**B.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Banque TND	237 148,399	148 358,775	164 288,853
Banque Euro	645 623,506	509 765,594	487 135,395
Trésorerie/compte AFC rachat actions	1 829,779	1 323,763	1 323,763
Trésorerie/compte AXIS rachat actions	28,031	61,206	98,501
Caisse en dinars	2 625,039	917,238	2 035,499
<b>Total</b>	<b>887 254,754</b>	<b>660 426,576</b>	<b>654 882,011</b>

**B.8. CAPITAUX PROPRES**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Capital social	12 130 800,000	11 028 000,000	12 130 800,000
Actions propres	-333 574,042	-492 268,872	-413 700,922
Réserve légale	1 213 080,000	1 102 800,000	1 102 800,000
Prime d'émission	272 202,762	430 897,592	352 329,642
Résultats reportés	10 070 135,535	6 008 048,133	4 905 248,133
Réserves pour fonds social	235 880,660	242 863,034	26 331,699
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000	70 000,000
<b>Sous total</b>	<b>23 658 524,915</b>	<b>18 390 339,887</b>	<b>18 173 808,552</b>
Résultat net de l'exercice	3 362 442,010	7 461 117,813	8 001 327,402
<b>Total</b>	<b>27 020 966,925</b>	<b>25 851 457,700</b>	<b>26 175 135,954</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :



IMMEUBLE Ennour

CENTRE URBAIN NORD TUNIS - 1082-TUNIS MAHARAJENE

Désignation	Capital Social	Actions Propres	Réserve Légale	Prime d'émission	Résultats Reportés	Réserves pour fonds social	Réserves pour réinvestissements exonérés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2018</b>	<b>11 028 000,000</b>	<b>- 380 066,004</b>	<b>1 102 800,000</b>	<b>318 694,724</b>	<b>67 068,251</b>	<b>28 717,271</b>	<b>70 000,000</b>	<b>13 881 608,282</b>	<b>26 116 822,524</b>
Affectation résultat 2018					5 912 008,282	250 000,000		- 13 881 608,282	- 7 719 600,000
Réévaluation d'actions propres		- 112 202,868		112 202,868					-
Prélèvement fonds social						- 35 854,237			- 35 854,237
Distribution des Dividendes (actions propres)					28 971,600				28 971,600
Résultat 30/06/2019								7 461 117,813	7 461 117,813
<b>Capitaux propres au 30/06/2019</b>	<b>11 028 000,000</b>	<b>- 492 268,872</b>	<b>1 102 800,000</b>	<b>430 897,592</b>	<b>6 008 048,133</b>	<b>242 863,034</b>	<b>70 000,000</b>	<b>7 461 117,813</b>	<b>25 851 457,700</b>
Affectation résultat 30/06/2019								- 7 461 117,813	- 7 461 117,813
Augmentation du Capital Social par incorporation des réserves	1 102 800,000				- 1 102 800,000				-
Réévaluation d'actions propres		78 567,950		- 78 567,950					-
Prélèvement fonds social						- 216 531,335			- 216 531,335
Résultat 31 Décembre 2019								8 001 327,402	8 001 327,402
<b>Capitaux propres au 31/12/2019</b>	<b>12 130 800,000</b>	<b>- 413 700,922</b>	<b>1 102 800,000</b>	<b>352 329,642</b>	<b>4 905 248,133</b>	<b>26 331,699</b>	<b>70 000,000</b>	<b>8 001 327,402</b>	<b>26 175 135,954</b>
Affectation résultat 31/12/2019			110 280,000		5 164 887,402	300 000,000		- 8 001 327,402	- 2 426 160,000
Réévaluation d'actions propres		80 126,880		- 80 126,880					-
Prélèvement fonds social						- 90 451,039			- 90 451,039
Résultat 30/06/2020								3 362 442,010	3 362 442,010
<b>Capitaux propres au 30/06/2020</b>	<b>12 130 800,000</b>	<b>- 333 574,042</b>	<b>1 213 080,000</b>	<b>272 202,762</b>	<b>10 070 135,535</b>	<b>235 880,660</b>	<b>70 000,000</b>	<b>3 362 442,010</b>	<b>27 020 966,925</b>



**B.9. EMPRUNTS**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Emprunt leasing	0,000	7 666,538	0,000
<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>7 666,538</b>	<b>0,000</b>

**B.10. PROVISIONS**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Provision pour risques et charges	460 000,00	460 000,00	460 000,00
<b>Total</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>

**B.11.FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Fournisseurs locaux	260 033,122	116 079,853	135 922,182
Fournisseurs d'exploitation étrangers	16 240,444	16 226,471	15 816,294
Fournisseurs factures non parvenues	8 065,720	9 089,257	8 065,720
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2,000	573,800	2,000
<b>Total</b>	<b>284 341,286</b>	<b>141 969,381</b>	<b>159 806,196</b>

**B.12. AUTRES PASSIFS COURANTS**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
État, Impôts et taxes divers	123 405,610	181 021,504	123 035,309
C.N.S.S- cotisation	238 739,414	148 081,440	139 457,944
Charges à payer-diverses	132 506,349	138 700,095	69 205,537
Charges à payer-personnel	615 517,443	1 022 239,359	727 135,017
Personnel -Rémunérations dues	451,650	3 860,895	451,650
Intérêts Syphax constatés au passif	1 661 176,418	996 705,850	1 328 941,134
Jetons de présence à payer	255 625,000	199 375,000	193 125,000
Actionnaires dividendes à payer	2 426 160,000	24 500,000	0,000
Créditeurs divers locaux (B.12.1)	183 254,725	552 771,599	181 955,425
<b>Total</b>	<b>5 636 836,609</b>	<b>3 267 255,742</b>	<b>2 763 307,016</b>

**B.12.1 Créiteurs divers locaux**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
TELNET INCORPORATED	129 241,453	497 828,337	129 241,453
TELNET CONSULTING	54 013,272	54 943,262	52 713,972
<b>Total</b>	<b>183 254,725</b>	<b>552 771,599</b>	<b>181 955,425</b>

**B.13 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Intérêts courus	0,000	705 440,998	705 440,998
Échéance à - 1 an sur crédit-bail	7 666,538	25 677,179	20 840,599
<b>Total</b>	<b>7 666,538</b>	<b>731 118,177</b>	<b>726 281,597</b>

## R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### R.1. REVENUS

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Études et prestations de services locales	8 100,000	2 700,000	8 100,000
Études et prestations de services export	34 319,415	31 509,334	63 919,477
Études et prestations en suspension	2 053 950,000	1 714 371,995	3 960 371,995
<b>Total</b>	<b>2 096 369,415</b>	<b>1 748 581,329</b>	<b>4 032 391,472</b>

### R.2. PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Dividendes TELNET INCORPORATED	2 425 290,000	5 127 756,000	5 127 756,000
Dividendes PLM SYSTEMS	157 500,000	157 500,000	157 500,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES	519 540,000	2 820 360,000	5 127 756,000
<b>Total</b>	<b>3 102 330,000</b>	<b>8 105 616,000</b>	<b>8 105 616,000</b>

### R.3. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Achats matières et fournitures	5 802,500	15 745,069	25 427,669
Achats équipements et travaux	3 642,409	1 130,934	1 260,466
Achats non stockés	6 153,489	6 368,558	15 806,399
Achat carburant	16 986,522	24 125,949	24 125,949
<b>Total</b>	<b>32 584,920</b>	<b>47 370,510</b>	<b>66 620,483</b>

### R.4. CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Salaires bruts	1 145 348,502	1 550 253,443	2 676 289,043
Cotisation de sécurité sociale	172 884,078	193 714,959	425 319,078
<b>Total</b>	<b>1 318 232,580</b>	<b>1 743 968,402</b>	<b>3 101 608,121</b>

### R.5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Dotation aux amortissements - Immobilisations	19 512,434	26 470,974	51 821,308
<b>Total</b>	<b>19 512,434</b>	<b>26 470,974</b>	<b>51 821,308</b>

### R.6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Charges de copropriété	3 405,277	3 297,659	6 660,934
Entretiens et réparations	10 281,886	9 739,910	36 631,615
Primes d'assurances	8 668,011	8 350,507	16 893,499
Divers services extérieurs	105 736,228	120 086,640	130 787,796
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	108 847,998	140 542,175	224 109,278

Publicités, annonces et relations publiques	26 047,004	55 704,816	94 988,843
Dons et subventions	310,000	300,000	300,000
Transport des biens et personnes	4 239,840	1 217,610	2 468,400
Frais de Voyages et de Missions	183,400	1 716,348	11 281,874
Frais de réceptions	389,600	14 229,685	15 669,715
Frais postaux et de télécommunication	3 433,100	3 671,354	6 681,198
Services bancaires	3 582,640	2 904,462	6 095,272
Charges diverses ordinaires	62 500,000	62 500,000	125 000,000
Impôts et taxes et versements assimilés	41 752,778	54 200,020	113 914,149
<b>Total</b>	<b>379 377,762</b>	<b>478 461,186</b>	<b>791 482,573</b>

#### R.7. CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Intérêts sur crédits leasing	687,691	2 086,054	3 602,415
Intérêts des dettes intergroupes	3 855,940	14 786,555	29 358,052
Agios débiteurs	356,482	599,052	1 064,984
Intérêts de retard	3 365,005	0,000	0,000
Pertes de change	8 747,702	8 826,050	26 865,338
Gains de change	-38 327,680	48 428,639	79 510,686
<b>Total</b>	<b>-21 314,860</b>	<b>74 726,350</b>	<b>140 401,475</b>

#### R.8. PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 30/06/2020	Solde au 30/06/2019	Solde au 31/12/2019
Intérêts créances intra groupe	19 577,007	18 296,393	37 300,226
Plus-values SICAV	2 008,944	938,103	2 807,020
<b>Total</b>	<b>21 585,951</b>	<b>19 234,496</b>	<b>40 107,246</b>

#### F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### F.1. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	30/06/2020
Fournisseurs d'immobilisations début période	-2,000
Fournisseurs d'immobilisations - fin période	2,000
Avances fournisseurs d'immobilisations début période	2 500,000
Avances fournisseurs d'immobilisations - fin période	-2 500,000
<b>Total</b>	<b>0,000</b>

##### F.2. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	30/06/2020
Octrois prêts au personnel	-10 800,000
<b>Total</b>	<b>-10 800,000</b>

##### F.3. ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	30/06/2020
Encaissement suite au remboursement de prêts	15 505,000
<b>Total</b>	<b>15 505,000</b>

**F.4. REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS**

Désignation	30/06/2020
Décassement crédit leasing	-13 174,061
<b>Total</b>	<b>-13 174,061</b>

**F.5. TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE**

Désignation	31/12/2019
Banques TND	164 288,853
Banques Euro	487 135,395
Trésorerie/compte AFC rachat actions	1 323,763
Trésorerie/compte AXIS rachat de titres	98,501
Caisse TND	2 035,499
<b>Total</b>	<b>654 882,011</b>

**F.6. TRESORERIE A LA FIN DE LA PERIODE**

Désignation	30/06/2020
Banque TND	237 148,399
Banque Euro	645 623,506
Trésorerie/compte AFC rachat actions	1 829,779
Trésorerie/compte AXIS rachat de titres	28,031
Caisse TND	2 625,039
<b>Total</b>	<b>887 254,754</b>

**VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN****1) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES**

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
• Emprunt courant de gestion	665 000,000	428 785,118

**2) ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées
<b>Engagements donnés</b>				
Garanties Personnelles • cautionnement	<b>45 450,000</b>	45 450,000		
Garanties réelles • hypothèques	<b>965 000,000</b>	525 000,000		440 000,000
• nantissement				
Autres (lettre de soutien)	<b>8 398 823,414</b>			8 398 823,414
<b>Total</b>	<b>9 409 273,414</b>	<b>570 450,000</b>		<b>8 838 823,414</b>
<b>Engagements reçus</b>				
engagement du fondateur	<b>718 641,237</b>		718 641,237	

**Tunis, le 30 Septembre 2020**

**Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »  
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2020**

***Introduction***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société **TELNET HOLDING SA** portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2020.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **33.409.811 DT** et un résultat bénéficiaire net de **3.362.442 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société **TELNET HOLDING SA** au 30 juin 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **Paragraphes d'observations**

### **Note B.8 : Détention d'actions propres :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2011 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par **TELNET HOLDING SA** afin de régulariser le cours boursier. Sur la base de cette décision, le Conseil d'Administration du 24 Août 2011 a fixé le programme de rachat des titres sur le marché monétaire.

Au 30 Juin 2020, la société **TELNET HOLDING SA** détenait encore **45.526** de ses titres figurant sur les états financiers intermédiaires pour **333574DT**. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 Octobre 2016, a donné son accord pour la revente graduelle des actions achetées dans le cadre des contrats de régulation.

L'AGO du 25 Juin 2018 a autorisé le Directeur Général pour la revente des actions de **TELNET HOLDING SA** dans le cadre des contrats de régulation. Ainsi les **45.526** titres sont à liquider au plus tard le 31 Décembre 2020. Aucune régularisation n'est intervenue au 30 Juin 2020.

### **Note B.3 : Examen de la situation de la participation dans DATA BOX SA :**

Au 30 juin 2020, **TELNET HOLDING SA** détient une participation de 99,54% dans le capital de sa filiale **DATA BOX SA**, comptabilisée pour 2.872.826 D. A la même date, les capitaux propres de DATA BOX SA s'élèvent à 2.126.055 DT.

La Direction de **TELNET HOLDING SA** estime que la valeur d'utilité de la société **DATA BOX SA** est supérieure à son coût d'acquisition en s'appuyant sur une évaluation financière basée sur les cash-flows futurs. De ce fait aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Notre revue limitée consiste, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure des titres de participation DATA BOX.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points

## **Les commissaires aux comptes**

**Sleheddine ZAHAF**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**

**Hassen BOUITA**

*Directeur Associé*

# FCP HAYETT MODERATION

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

### I. Rapport sur les états financiers

#### 1. Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP HAYETT MODERATION** » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **763 667 Dinars**, un actif net de **756 595 Dinars** et un bénéfice de **32 516 Dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **FCP HAYETT MODERATION** », au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention que :

- Les placements monétaires et disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 22,99 % du total des actifs, ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds « **FCP HAYETT MODERATION** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

#### **4. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction pour les Etats Financiers**

Le gestionnaire du **FCP HAYETT MODERATION** est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes d'Information Financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne

Tunis, le 2 octobre 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Kais BOUHAJJA**

**BILAN**  
(Unité : en DT)

		Solde arrêté au	
	Notes	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
<b>ACTIF</b>			
<b>Portefeuille Titres</b>	<b>5.1.1</b>	<b>586 627</b>	<b>561 617</b>
Actions, valeurs assimilés et droits rattachés		37 620	42 511
Obligations et valeurs assimilées		549 007	519 106
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>5.1.2</b>	<b>175 561</b>	<b>138 613</b>
Placements monétaires		152 436	131 472
Disponibilités		23 125	7 141
<b>Autres actifs</b>	<b>5.1.3</b>	<b>1 479</b>	<b>1 735</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>763 667</b>	<b>701 965</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>5.1.4</b>	<b>3 211</b>	<b>3 368</b>
Opérateurs créditeurs		3 211	3 368
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>5.1.5</b>	<b>3 861</b>	<b>6 798</b>
Autres créditeurs divers		3 861	6 798
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 072</b>	<b>10 166</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>756 595</b>	<b>691 799</b>
<b>Capital</b>	<b>5.1.6</b>	<b>687 702</b>	<b>659 938</b>
<b>Sommes capitalisables</b>		<b>68 893</b>	<b>31 861</b>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		28 507	12 078
Sommes capitalisables de l'exercice		40 385	19 782
<b>ACTIF NET</b>		<b>756 595</b>	<b>691 799</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>763 667</b>	<b>701 965</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 31-12-2019**  
(Unité : en DT)

	Notes	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	5.2.1	33 270	26 627
Revenus des placements monétaires	5.2.2	15 042	9 193
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>48 312</b>	<b>35 820</b>
Charges de gestion des placements	5.2.3	11 614	11 136
<b>Revenu net des placements</b>		<b>36 698</b>	<b>24 684</b>
Autres charges	5.2.4	3 338	4 902
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>33 360</b>	<b>19 782</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		7 025	0
<b>Sommes capitalisables de l'exercice</b>		<b>40 385</b>	<b>19 782</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>-7 025</b>	<b>0</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-921	-4 096
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		102	20 829
Frais de négociation de titres		-25	-305
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>32 516</b>	<b>36 210</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>32 516</b>	<b>36 210</b>
Résultat d'exploitation	33 360	19 782
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-921	-4 096
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	102	20 829
Frais de négociation de titres	-25	-305
<b>Distribution dividende</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Transactions sur le capital</b>	<b>32 280</b>	<b>0</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>32 280</b>	<b>0</b>
Capital	26 672	0
Régularisation des sommes non capitalisables	-1 417	0
Régularisation des sommes capitalisables	7 025	0
<b>Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non capitalisables	0	0
Régularisation des sommes capitalisables	0	0
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>64 796</b>	<b>36 210</b>
<b>Actif net</b>		
En début de l'exercice	691 799	655 589
En fin de l'exercice	756 595	691 799
<b>Nombre de parts</b>		
En début de l'exercice	589 716	589 716
En fin de l'exercice	616 388	589 716
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,227</b>	<b>1,173</b>
<b>Taux de rendement</b>	<b>4,60%</b>	<b>5,58%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31-12-2019

### 1. Présentation du Fonds

**FCP HAYETT MODERATION** est un fonds commun de placement de catégorie mixte, de type capitalisation régi par le code des organismes de placement collectif. Il est un support à un contrat d'assurance vie en unités de comptes. Son unique souscripteur est **HAYETT**. Les souscriptions et les rachats ont été ouverts le **24 Mars 2015**. Le fonds a pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

- La gestion du fonds est assurée par **AMEN INVEST**.
- HAYETT a été désignée distributeur des titres du **FCP HAYETT MODERATION**.
- L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

### 2. Objectifs de placement :

FCP HAYETT MODERATION a pour objectif d'offrir aux investisseurs un taux de rendement supérieur au taux du marché monétaire, une exposition faible à modérée du fonds au marché des actions leur permettant de tirer profit des possibilités de rendements supérieurs inhérents à ce type de placement.

### 3. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers et principes comptables appliqués

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019 sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Ils sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables **16 à 18** relatives aux **OPCVM**. Toutefois, le premier exercice du fonds comprend toutes les opérations effectuées depuis sa date de constitution jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilés sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en Obligations et Valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2 Évaluation en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 décembre 2019**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds « **FCP HAYETT MODERATION** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

### **3.3 Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté.

### **3.4 Évaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

### **3.5 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

## 4. Régime fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, les fonds communs de placement sont dépourvus de la personnalité morale, en conséquence **FCP HAYETT MODERATION** ne dispose pas de la personnalité morale et est, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions investies par **FCP HAYETT MODERATION** sont exonérés de l'impôt conformément à la réglementation en vigueur. Cependant les revenus des capitaux mobiliers provenant des obligations et des bons de trésor sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt de 20% de leur montant brut.

## 5. Notes explicatives sur les Etats financiers

(Tous les montants sont exprimés en dinars tunisien « DT »)

### 5.1 Notes sur le bilan

#### 5.1.1 : Portefeuille-titres

Le solde du portefeuille-titres totalise au 31 décembre 2019 un montant de 586 627 DT détaillé comme suit :

##### 5.1.1.1 Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Le solde de ce poste s'analyse comme suit

(En TND)

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
<b>Titres OPCVM</b>				
AMEN PREMIERE SICAV	365	37 573	37 620	4,97%
<b>Total</b>		<b>37 573</b>	<b>37 620</b>	<b>4,97%</b>

##### 5.1.1.2 Obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations de sociétés et BTA et se détaille comme suit :

(En TND)

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
ABC TUNISIE 2018 01	500	40 000	41 236	5,45%
ABSUB2016-1	500	20 000	20 133	2,66%
ATL 2019 -1A	500	50 000	50 330	6,65%
ATTI LESG 15_2A	500	10 000	10 012	1,32%
ATTI LESG 19-1	400	40 000	41 972	5,55%
ATTIJARI BANK 2015	500	10 000	10 102	1,34%
BH 2019-1	600	60 000	63 522	8,40%
BTE 2019-1B	600	60 000	60 499	8,00%
CIL 2015/1	50	1 000	1 033	0,14%
CIL 2015/2	400	8 000	8 084	1,07%
CIL 2017-2	400	32 000	33 624	4,44%

HL 2015/B	500	30 000	30 192	3,99%
TLG 2016-1 B	500	40 000	41 836	5,53%
TLG 2019-1	300	30 000	31 398	4,15%
UIB 2015/A	80	1 600	1 651	0,22%
UIB SUB2016	400	24 000	25 401	3,36%
UNIFAC 2015A	500	20 000	21 012	2,78%
UNIFAC2018B	500	40 000	40 278	5,32%
<b>S. Total</b>		<b>516 600</b>	<b>532 315</b>	<b>70,36%</b>
BTA 5.50% 02/2020	16	15 920	16 692	2,21%
<b>S. Total</b>		<b>15 920</b>	<b>16 692</b>	<b>2,21%</b>
<b>Total</b>		<b>532 520</b>	<b>549 007</b>	<b>72,57%</b>

Les mouvements sur le portefeuille se détaillent comme suit :

**1- Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :**

		<i>(En TND)</i>	
<b>Acquisitions</b>		<b>Coût d'acquisition</b>	
Obligations			240 000
Titres OPCVM			159 452
BTA			15 920
<b>TOTAL</b>			<b>415 372</b>

**2- Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :**

				<i>(En TND)</i>
<b>Sorties</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Prix de cession</b>	<b>Plus ou moins-values réalisés</b>	
Titres OPCVM	139 032	139 955	923	
Actions	24 907	23 570	-1 337	
<b>TOTAL</b>	<b>163 939</b>	<b>163 525</b>	<b>-414</b>	

**3- Les remboursements en obligations et BTA se présentent comme suit :**

		<i>(En TND)</i>
<b>Remboursements</b>		<b>Montant</b>
BTA		120 000
Obligations		106 600
<b>TOTAL</b>		<b>226 600</b>

**Plus-value réalisée lors de remboursement de BTA d'un montant de 516 Dinars.**

**5.1.2 : Placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 175 561 DT et se détaille comme suit :

				<i>(En TND)</i>
<b>Libellé</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/12/2019</b>	<b>En % de l'actif net</b>	
Placements en compte courant à terme*	150 000	152 436	20,15%	
Disponibilité		23 125	3,06%	
<b>Total</b>	<b>150 000</b>	<b>175 561</b>	<b>23,21%</b>	



Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

(En TND)

Désignation	Banque	Date de Souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux brut
PLACT060120	AMEN BANK	16/10/2019	06/01/2020	122 328	10,32%
PLACT160320	AMEN BANK	17/12/2019	16/03/2020	30 108	10,30%

### 5.1.3 : Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 1 479 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Intérêt courus sur compte rémunéré	1 479	1 735
<b>Total</b>	<b>1 479</b>	<b>1 735</b>

### 5.1.4 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 211 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Gestionnaire	2 474	2 264
Dépositaire	737	1 104
<b>Total</b>	<b>3 211</b>	<b>3 368</b>

### 5.1.5 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 861 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Honoraires commissaire aux comptes	2 849	6 061
Retenue à la source	961	635
Autres créditeurs (CMF)	51	102
<b>Total</b>	<b>3 861</b>	<b>6 798</b>

### 5.1.6 Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

(En TND)

<b>Capital au 01/01/2019</b>	
Montant	663 290 (*)
Nombre des parts	589 716
Nombre de Porteurs de Parts	1
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	26 672
Nombre des parts émis	26 672
Nombre de Porteurs de Parts nouveaux	0
<b>Rachats effectués</b>	
Montant	0
Nombre des parts rachetés	0
Nombre de Porteurs de Parts sortants	0

<b>Autres effets sur capital</b>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	102
Régularisation des sommes non capitalisables	-1 417
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-921
Frais de négociation des titres	-25
<b>Capital au 31/12/2019</b>	
Montant	687 702
Nombre des parts	616 388
Nombre de Porteurs de Parts	1

(\*) Etant donné que **FCP HAYETT MODERATION** est un FCP de capitalisation, le montant de **663 290 DT** est constitué du capital au 31/12/2018 de **659 938 DT** augmenté du montant net des sommes capitalisables pour un montant égal à **19 782 DT** et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de **-16 429 DT**.

## 5.2 Notes sur l'état de résultat

### 5.2.1 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2019 à 33 270 DT s'analysent comme suit :

Libellé	<i>(En TND)</i>	
	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Emprunts Obligataires	32 340	22 631
Dividendes	930	3 996
<b>Total</b>	<b>33 270</b>	<b>26 627</b>

### 5.2.2 Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2019 à 15 042 DT s'analysent comme suit :

Libellé	<i>(En TND)</i>	
	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du compte courant rémunéré	13 300	8 453
Revenus Placement à terme	1 742	740
<b>Total</b>	<b>15 042</b>	<b>9 193</b>

### 5.2.3 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions du prospectus d'émission du fonds.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 11 614 DT et se détaille comme suit :

Libellé	<i>(En TND)</i>	
	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	8 940	8 521
Rémunération du dépositaire	2 674	2 615
<b>Total</b>	<b>11 614</b>	<b>11 136</b>

#### 5.2.4 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 338 DT et se détaille comme suit

(En TND)

Libellé	Période du	Période du
	01/01/2019	01/01/2018
	au	au
	31/12/2019	31/12/2018
Honoraires du commissaire aux comptes	2 000	3 800
Redevance du CMF	715	682
Services bancaires et assimilés	343	263
TCL	280	157
<b>Total</b>	<b>3 338</b>	<b>4 902</b>

#### 6. Données par part et ratios pertinents

Données par part	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-15
Revenus du portefeuille-titres	0,054	0,045	0,049	0,039	0,012
Revenus des placements monétaires	0,024	0,016	0,014	0,010	0,005
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>0,078</b>	<b>0,061</b>	<b>0,063</b>	<b>0,049</b>	<b>0,017</b>
Charges de gestion des placements	-0,019	-0,019	-0,018	-0,018	-0,011
<b>Revenus Nets des placements</b>	<b>0,060</b>	<b>0,042</b>	<b>0,045</b>	<b>0,031</b>	<b>0,006</b>
Autres charges	-0,005	-0,008	-0,007	-0,009	-0,001
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,054</b>	<b>0,034</b>	<b>0,038</b>	<b>0,022</b>	<b>0,005</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,011	0,000	0,000	0,000	0,019
<b>Sommes capitalisable de l'exercice</b>	<b>0,066</b>	<b>0,034</b>	<b>0,038</b>	<b>0,022</b>	<b>0,024</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,001	-0,007	-0,013	0,022	0,000
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,000	0,035	0,005	0,007	0,010
Frais de négociation de titres	0,000	-0,001	0,000	-0,001	-0,001
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation</b>	<b>-0,001</b>	<b>0,028</b>	<b>-0,008</b>	<b>0,028</b>	<b>0,009</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0,053</b>	<b>0,061</b>	<b>0,030</b>	<b>0,050</b>	<b>0,014</b>
Droits d'entrée et droit de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non capitalisable de l'exercice</b>	<b>-0,001</b>	<b>0,028</b>	<b>-0,008</b>	<b>0,028</b>	<b>0,009</b>
Régularisation du résultat non capitalisable	-0,002	0,000	0,000	0,000	-0,001
<b>Somme non capitalisable de l'exercice</b>	<b>-0,004</b>	<b>0,028</b>	<b>-0,008</b>	<b>0,028</b>	<b>0,008</b>
Valeur liquidative	1,227	1,173	1,111	1,082	1,031
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion de placement/actif net moyen	1,62%	1,63%	1,65%	1,66%	1,47%
Autres charges/ actif net moyen	0,47%	0,72%	0,61%	0,85%	0,13%
Résultat capitalisable de l'exercice/ actif net moyen	4,67%	2,90%	3,44%	2,04%	0,62%
<b>Nombre de part</b>	<b>616 388</b>	<b>589 716</b>	<b>589 716</b>	<b>589 716</b>	<b>589 716</b>
<b>Actif net moyen</b>	<b>714 975</b>	<b>681 305</b>	<b>646 798</b>	<b>633 057</b>	<b>454 000</b>

#### 7. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

- a) Le règlement intérieur de FCP HAYETT MODERATION prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1,25% TTC l'an de la valeur de l'actif net du fonds au profit du gestionnaire AMEN INVEST. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement.  
La charge de l'exercice s'élève à **8 940 DT TTC**.
- b) Le règlement intérieur de FCP HAYETT MODERATION prévoit le paiement d'une commission égale à 0,15% HT de l'actif net par an, avec un minimum de 2 000 DT HT par an et d'une commission de clearing de 300 DT HT par an au profit du dépositaire AMEN BANK.  
Ces commissions sont calculées et prélevées quotidiennement sur l'actif net et sont versées trimestriellement à AMEN BANK, le dépositaire, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre. La charge de l'exercice s'élève à **2 674 DT TTC**.

# FCP HAYETT PLENTIUDE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

### I. Rapport sur les états financiers

#### 1. Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP HAYETT PLENTIUDE** » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **709 825 Dinars**, un actif net de **702 661 Dinars** et un déficit de **2 043 Dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **FCP HAYETT PLENTIUDE** », au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 3. Paragraphe d'observation

Les placements monétaires et disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 19,79 % du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds « **FCP HAYETT PLENTIUDE** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

#### **4. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction pour les Etats Financiers**

Le gestionnaire du **FCP HAYETT PLENITUDE** est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes d'Information Financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne

Tunis, le 2 octobre 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Kais BOUHAJJA**

**BILAN**  
(Unité : en DT)

		<b>Solde arrêté au</b>	
	<b>Notes</b>	<b>31 Déc. 2019</b>	<b>31 Déc. 2018</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>Portefeuille Titres</b>	<b>5.1.1</b>	<b>567 323</b>	<b>563 367</b>
Action, valeurs assimilées et droits rattachés		267 132	265 048
Obligations et valeurs assimilées		300 191	298 319
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>5.1.2</b>	<b>140 492</b>	<b>140 582</b>
Placements monétaires		101 940	131 472
Disponibilités		38 552	9 110
<b>Autres actifs</b>	<b>5.1.3</b>	<b>2 010</b>	<b>879</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>709 825</b>	<b>704 828</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>5.1.4</b>	<b>3 189</b>	<b>4 046</b>
Opérateurs créditeurs		3 189	4 046
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>5.1.5</b>	<b>3 975</b>	<b>6 508</b>
Autres créditeurs divers		3 975	6 508
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 164</b>	<b>10 554</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>702 661</b>	<b>694 274</b>
<b>Capital</b>	<b>5.1.6</b>	<b>623 799</b>	<b>650 637</b>
<b>Sommes capitalisables</b>		<b>78 862</b>	<b>43 637</b>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		55 449	31 340
Sommes capitalisables de l'exercice		23 413	12 297
<b>ACTIF NET</b>		<b>702 661</b>	<b>694 274</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>709 825</b>	<b>704 828</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 31-12-2019**  
(Unité : en DT)

	Notes	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	5.2.1	28 164	21 632
Revenus des placements monétaires	5.2.2	10 230	9 421
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>38 394</b>	<b>31 053</b>
Charges de gestion des placements	5.2.3	13 449	13 685
<b>Revenu net des placements</b>		<b>24 945</b>	<b>17 368</b>
Autres charges	5.2.4	3 080	5 071
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>21 865</b>	<b>12 297</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>1 548</b>	<b>0</b>
<b>Sommes capitalisables de l'exercice</b>		<b>23 413</b>	<b>12 297</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>-1 548</b>	<b>0</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-16 783	10 898
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		-6 953	13 596
Frais de négociation de titres		-172	-386
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-2 043</b>	<b>36 405</b>



**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Exprimé en Dinars)

	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>-2 043</b>	<b>36 405</b>
Résultat d'exploitation	21 865	12 297
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-16 783	10 898
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-6 953	13 596
Frais de négociation de titres	-172	-386
<b>Distribution dividende</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Transactions sur le capital</b>	<b>10 430</b>	<b>0</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>10 430</b>	<b>0</b>
Capital	9 034	0
Régularisation des sommes non capitalisables	-152	0
Régularisation des sommes capitalisables	1 548	0
<b>Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non capitalisables	0	0
Régularisation des sommes capitalisables	0	0
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>8 387</b>	<b>36 405</b>
<b>Actif net</b>		
En début de l'exercice	694 274	657 869
En fin de l'exercice	702 661	694 274
<b>Nombre de parts</b>		
En début de l'exercice	587 330	587 330
En fin de l'exercice	596 364	587 330
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,178</b>	<b>1,182</b>
<b>Taux de rendement</b>	<b>-0,338%</b>	<b>5,536%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31-12-2019

### 1. Présentation du Fonds

**FCP HAYETT PLENITUDE** est un fonds commun de placement de catégorie mixte, de type capitalisation régi par le code des organismes de placement collectif. Il est un support à un contrat d'assurance vie en unités de comptes. Son unique souscripteur est HAYETT. Les souscriptions et les rachats ont été ouverts le 24 Mars 2015.

Le fonds a pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

- La gestion du fonds est assurée par **AMEN INVEST**.
- **HAYETT** a été désignée distributeur des titres du **FCP HAYETT PLENITUDE**.
- L'**AMEN BANK** a été désignée dépositaire des titres et des fonds du **FCP**.

### 2. Objectifs de placement

**FCP HAYETT PLENITUDE** a pour objectif d'offrir aux investisseurs un taux de rendement supérieur au taux du marché monétaire, une exposition modérée du fonds au marché des actions leur permettant de tirer profit des possibilités de rendements supérieurs inhérents à ce type de placement.

### 3. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers et principes comptables appliqués

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019 sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Ils sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables **16 à 18** relatives aux **OPCVM**. Toutefois, le premier exercice du fonds comprend toutes les opérations effectuées depuis sa date de constitution jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilés sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en Obligations et Valeur similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2 Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêt.

### **3.3 Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fond « **FCP HAYETT PLENITUDE** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.4 Évaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

### **3.5 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

### 4. Régime Fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, les fonds communs de placement sont dépourvus de la personnalité morale, en conséquence FCP HAYETT PLENITUDE ne dispose pas de la personnalité morale et est, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions investies par FCP HAYETT PLENITUDE sont exonérés de l'impôt conformément à la réglementation en vigueur. Cependant les revenus des capitaux mobiliers provenant des obligations et des bons de trésor sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt de 20% de leur montant brut.

### 5. Notes explicatives sur les Etats financiers

(Tous les montants sont exprimés en dinars tunisien « DT »)

#### 5.1 Notes sur le bilan

##### 5.1.1 Portefeuille-titres

Le solde du portefeuille-titres totalise au 31 décembre 2019 un montant de 567 323 DT détaillé comme suit :

##### 5.1.1.1 : Actions et valeurs assimilées et droits rattachés

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(En TND)</i>				
Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
<b>Action</b>				
AMEN BANK	311	7 605	9 078	1,29%
ATTIJARI BANK	657	24 053	21 680	3,09%
BIAT	150	13 966	17 219	2,45%
BNA	1 018	14 755	12 070	1,72%
CARTHAGE CEMENT	8 000	17 651	9 568	1,36%
ENNAKL	1 110	13 808	13 223	1,88%
EURO-CYCLES	1 400	29 725	26 278	3,74%
SAH LILAS	1 500	16 412	17 772	2,53%
ONE TECH HOLDING	2 469	26 134	34 243	4,87%
SFBT	2 100	28 672	40 024	5,70%
SOTIPAPIER	2 000	13 731	13 936	1,98%
SOTUVER	1 191	9 683	10 037	1,43%
TELNET HOLDING	1 550	15 705	14 436	2,05%
UIB	776	17 752	17 685	2,52%
<b>S. Total Action</b>		<b>249 652</b>	<b>257 249</b>	<b>36,61%</b>
<b>Titres OPCVM</b>				
AMEN PREMIERE SICAV	96	9 920	9 883	1,41%
<b>S. Total Titres OPCVM</b>		<b>9 920</b>	<b>9 883</b>	<b>1,41%</b>
<b>Total</b>		<b>259 572</b>	<b>267 132</b>	<b>38,02%</b>

### 5.1.1.2 : Obligations et valeurs assimilés

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations de sociétés et en BTA et se détaille comme suit

*(En TND)*

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
ABC TUNISIE 2018 01	500	40 000	41 236	5,87%
ABSUB2016-1	300	12 000	12 080	1,72%
ATL 2019 -1A	500	50 000	50 330	7,16%
ATTI LESG 15-2A	300	6 000	6 007	0,85%
ATTIJARI BANK 2015	300	6 000	6 061	0,86%
BH 2019-1	500	50 000	52 935	7,53%
BTE 2019-1B	200	20 000	20 166	2,87%
CIL 2015/1	50	1 000	1 033	0,15%
CIL 2015/2	400	8 000	8 084	1,15%
CIL 2017-2	100	8 000	8 406	1,20%
HL 2015/B	500	30 000	30 192	4,30%
UIB 2015/A	70	1 400	1 445	0,21%
UIB SUB2016	300	18 000	19 051	2,71%
UNIFAC 2015A	500	20 000	21 012	2,99%
UNIFAC2018B	275	22 000	22 153	3,15%
<b>TOTAL</b>		<b>292 400</b>	<b>300 191</b>	<b>42,72%</b>

Les mouvements sur le portefeuille se détaillent comme suit :

#### 1- Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

*(En TND)*

Acquisitions	Coût d'acquisition
OBLIGATIONS	120 000
ACTIONS	98 374
<b>Total</b>	<b>218 374</b>

#### 2- Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

*(En TND)*

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisés
ACTIONS	69 575	62 534	-7 041
TITRES OPCVM	10 127	10 017	-110
<b>Total</b>	<b>79 702</b>	<b>72 551</b>	<b>-7 151</b>

#### 3- Les remboursements en obligations et BTA au cours de l'exercice 2019 se présentent Comme suit :

*(En TND)*

Remboursements	Remboursement en capital
Obligations	71 900
BTA	46 000
<b>TOTAL</b>	<b>117 900</b>

Sachant que le remboursement de BTA a réalisé une plus-value de 198 Dinar

### 5.1.2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 140 492 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme*	100 000	101 940	14,51%
Disponibilités		38 552	5,49%
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>140 492</b>	<b>20,00%</b>

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

(En TND)

Désignation	Banque	Date de Souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux brut
PLACT160320	AMEN BANK	16/10/2019	16/03/2020	101 940	14,51%

### 5.1.3 : Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 2 010 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Intérêt courus/compte rémunéré	2 010	879
<b>Total</b>	<b>2 010</b>	<b>879</b>

### 5.1.4 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 189 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Gestionnaire	2 810	2 778
Dépositaire	379	1 268
<b>Total</b>	<b>3 189</b>	<b>4 046</b>

### 5.1.5 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 975 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Honoraires commissaire aux comptes	3 240	6 072
Retenue à la source	688	334
Autres créditeurs (CMF)	47	102
<b>Total</b>	<b>3 975</b>	<b>6 508</b>

### 5.1.6 Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

(En TND)

<b>Capital au 01/01/2019</b>	
Montant	638 825 (*)
Nombre des parts	587 330
Nombre de Porteurs de Parts	1
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	9 034
Nombre des parts émis	9 034
Nombre de Porteurs de Parts nouveaux	0
<b>Rachats effectués</b>	
Montant	0
Nombre des parts rachetés	0
Nombre de Porteurs de Parts sortants	0
<b>Autres effets sur capital</b>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	- 6 953
Régularisation des sommes non capitalisables	-152
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-16 783
Frais de négociation des titres	-172
<b>Capital au 31/12/2019</b>	
Montant	623 799
Nombre des parts	596 364
Nombre de Porteurs de Parts	1

(\*) : Etant donné que **FCP HAYETT PLENITUDE** est un FCP de capitalisation, le montant de **638 825 DT** est constitué du capital au 31/12/2018 de **650 637 DT** augmenté du montant net des sommes capitalisables pour un montant égal à **12 297 DT** et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de **- 24 109 DT**.

### 5.2 Notes sur l'état de résultat

#### 5.2.1 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

(En TND)

Libellé	Période du	Période du
	01/01/2019	01/01/2018
	au	au
	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des Emprunt Obligataire	19 106	14 066
Revenus des BTA	377	0
Revenus des actions	8 681	7 566
<b>Total</b>	<b>28 164</b>	<b>21 632</b>

#### 5.2.2 Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

(En TND)

Libellé	Période du	Période du
	01/01/2019	01/01/2018
	au	au
	31/12/2019	31/12/2018
Revenus placement à terme	9 100	8 661
Revenus du compte courant rémunéré	1 130	760
<b>Total</b>	<b>10 230</b>	<b>9 421</b>

### 5.2.3 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions du prospectus d'émission du fonds.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 13 449 DT et se détaille comme suit :

*(En TND)*

Libellé	Période du	Période du
	01/01/2019 au 31/12/2019	01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	10 620	10 832
Rémunération du dépositaire	2 829	2 853
<b>Total</b>	<b>13 449</b>	<b>13 685</b>

### 5.2.4 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 080 DT et se détaille comme suit :

*(En TND)*

Libellé	Période du	Période du
	01/01/2019 au 31/12/2019	01/01/2018 au 31/12/2018
Honoraires commissaire aux comptes-	2 000	4 057
Redevance du CMF	685	699
TCL	202	165
Services bancaires et assimilés	193	150
<b>Total</b>	<b>3 080</b>	<b>5 071</b>

## 6. Données par part et ratios pertinents

Données par part	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-15
Revenus du portefeuille-titres	0,047	0,037	0,043	0,037	0,013
Revenus des placements monétaires	0,017	0,016	0,014	0,009	0,005
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>0,064</b>	<b>0,053</b>	<b>0,057</b>	<b>0,046</b>	<b>0,018</b>
Charges de gestion des placements	-0,023	-0,023	-0,022	-0,021	-0,014
<b>Revenus Nets des placements</b>	<b>0,042</b>	<b>0,030</b>	<b>0,035</b>	<b>0,025</b>	<b>0,004</b>
Autres charges	-0,005	-0,009	-0,007	-0,009	-0,001
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,037</b>	<b>0,021</b>	<b>0,028</b>	<b>0,016</b>	<b>0,003</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,003	0,000	0,000	0,000	0,016
<b>Sommes capitalisable de l'exercice</b>	<b>0,039</b>	<b>0,021</b>	<b>0,028</b>	<b>0,016</b>	<b>0,019</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-0,028	0,019	0,004	0,028	-0,009
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-0,012	0,023	0,017	0,006	0,009
Frais de négociation de titres	0,000	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation</b>	<b>-0,040</b>	<b>0,041</b>	<b>0,020</b>	<b>0,033</b>	<b>-0,001</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-0,004</b>	<b>0,062</b>	<b>0,048</b>	<b>0,049</b>	<b>0,002</b>
Droits d'entrée et droit de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non capitalisable de l'exercice</b>	<b>-0,040</b>	<b>0,041</b>	<b>0,020</b>	<b>0,033</b>	<b>-0,001</b>
Régularisation du résultat non capitalisable	0,000	0,000	0,000	0,000	0,006
<b>Somme non capitalisable de l'exercice</b>	<b>-0,040</b>	<b>0,041</b>	<b>0,020</b>	<b>0,033</b>	<b>0,004</b>
Valeur liquidative	1,178	1,182	1,120	1,072	1,023



**Ratios de gestion des placements**

Charges de gestion de placement/actif net moyen	1,96%	1,96%	1,99%	2,03%	1,75%
Autres charges/ actif net moyen	0,45%	0,73%	0,65%	0,86%	0,13%
Résultat capitalisable de l'exercice/ actif net moyen	3,19%	1,76%	2,52%	1,45%	0,43%
<b>Nombre de part</b>	<b>596 364</b>	<b>587 330</b>	<b>587 330</b>	<b>587 330</b>	<b>587 330</b>
<b>Actif net moyen</b>	<b>684 897</b>	<b>698 400</b>	<b>645 068</b>	<b>617 623</b>	<b>451 073</b>

**7. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

- a) Le règlement intérieur de FCP HAYETT PLENITUDE prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1,55% TTC l'an de la valeur de l'actif net du fonds au profit du gestionnaire AMEN INVEST. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement .

La charge de l'exercice s'élève à 10 620 DT TTC .

- b) Le règlement intérieur du FCP HAYETT PLENITUDE prévoit le paiement d'une commission égale à 0,15% HT de l'actif net par an, avec un minimum de 2 000 DT HT par an et d'une commission de clearing de 500 DT HT par an au profit du dépositaire AMEN BANK.

Ces commissions sont calculées et prélevées quotidiennement sur l'actif net et sont versées trimestriellement à AMEN BANK, le dépositaire, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre .

La charge de l'exercice s'élève à 2 829 DT TTC

# FCP HAYETT VITALITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

### I. Rapport sur les états financiers

#### 1. Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **FCP HAYETT VITALITE** » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **690 428 Dinars**, un actif net de **682 748 Dinars** et un déficit de **16 274 Dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **FCP HAYETT VITALITE** », au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention que les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,02% de l'actif total au 31 décembre 2019, ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds « **FCP HAYETT VITALITE** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

#### **4. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction pour les Etats Financiers**

Le gestionnaire du **FCP HAYETT VITALITE** est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes d'Information Financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 2 octobre 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Kais BOUHAJJA**

**BILAN**  
(Unité : en DT)

		Solde arrêté au	
	Notes	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
<b>ACTIF</b>			
<b>Portefeuille Titres</b>	<b>5.1.1</b>	<b>551 514</b>	<b>557 053</b>
Actions, valeurs assimilés et droits rattachés		342 110	343 346
Obligations et valeurs assimilées		209 404	213 707
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>5.1.2</b>	<b>138 246</b>	<b>140 966</b>
Placements monétaires		101 941	131 472
Disponibilités		36 305	9 494
<b>Autres actifs</b>	<b>5.1.3</b>	<b>668</b>	<b>810</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>690 428</b>	<b>698 829</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>5.1.4</b>	<b>3 320</b>	<b>4 348</b>
Opérateurs créditeurs		3 320	4 348
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>5.1.5</b>	<b>4 360</b>	<b>6 867</b>
Autres créditeurs divers		4 360	6 867
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 680</b>	<b>11 216</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>682 748</b>	<b>687 613</b>
<b>Capital</b>	<b>5.1.6</b>	<b>597 359</b>	<b>638 676</b>
<b>Sommes capitalisables</b>		<b>85 389</b>	<b>48 937</b>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		67 616	40 022
Sommes capitalisables de l'exercice		17 773	8 915
<b>ACTIF NET</b>		<b>682 748</b>	<b>687 613</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>690 428</b>	<b>698 829</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Unité : en DT)

	Notes	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	5.2.1	24 296	19 948
Revenus des placements monétaires	5.2.2	10 075	9 339
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>34 371</b>	<b>29 287</b>
Charges de gestion des placements	5.2.3	14 684	15 291
<b>Revenu net des placements</b>		<b>19 687</b>	<b>13 996</b>
Autres charges	5.2.4	3 027	5 081
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>16 660</b>	<b>8 915</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>1 113</b>	<b>0</b>
<b>Sommes capitalisables de l'exercice</b>		<b>17 773</b>	<b>8 915</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>-1 113</b>	<b>0</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-22 224	13 422
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		-10 449	14 675
Frais de négociation de titres		-261	-502
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-16 274</b>	<b>36 510</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>-16 274</b>	<b>36 510</b>
Résultat d'exploitation	16 660	8 915
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-22 224	13 422
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-10 449	14 675
Frais de négociation de titres	-261	-502
<b>Distribution dividende</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Transactions sur le capital</b>	<b>11 410</b>	<b>0</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>11 410</b>	<b>0</b>
Capital	10 154	0
Régularisation des sommes non capitalisables	143	0
Régularisation des sommes capitalisables	1 113	0
<b>Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non capitalisables	0	0
Régularisation des sommes capitalisables	0	0
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>-4 864</b>	<b>36 510</b>
<b>Actif net</b>		
En début de l'exercice	687 613	651 103
En fin de l'exercice	682 748	687 613
<b>Nombre de parts</b>		
En début de l'exercice	584 028	584 028
En fin de l'exercice	594 182	584 028
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,149</b>	<b>1,177</b>
<b>Taux de rendement</b>	<b>-2,38%</b>	<b>5,66%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31-12-2019

### 1. Présentation du Fonds

**FCP HAYETT VITALITE** est un fonds commun de placement de catégorie mixte, de type capitalisation régi par le code des organismes de placement collectif. Il est un support à un contrat d'assurance vie en unités de comptes. Son unique souscripteur est **HAYETT**.

Les souscriptions et les rachats ont été ouverts le **24 Mars 2015**. Le fonds a pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

- La gestion du fonds est assurée par **AMEN INVEST**.
- **HAYETT** a été désignée distributeur des titres du **FCP HAYETTE VITALITE**.
- **L'AMEN BANK** a été désignée dépositaire des titres et des fonds du **FCP**.

### 2. Objectifs de placement :

**FCP HAYETT VITALITE** a pour objectif d'offrir aux investisseurs un taux de rendement supérieur au taux du marché monétaire, une forte exposition du fonds au marché des actions leur permettant de tirer profit des possibilités de rendements supérieurs inhérents à ce type de placement.

### 3. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers et principes comptables appliqués

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019 sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Ils sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables **16** à **18** relatives aux **OPCVM**. Toutefois, le premier exercice du fonds comprend toutes les opérations effectuées depuis sa date de constitution jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilés sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon

Les intérêts sur les placements en Obligations et Valeur similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2 Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.



Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

### **3.3 Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds « **FCP HAYETT VITALITE** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.4 Évaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

### **3.5 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

### 3.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal

### 4. Régime fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, les fonds communs de placement sont dépourvus de la personnalité morale, en conséquence **FCP HAYETT VITALITE** ne dispose pas de la personnalité morale et est, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions investies par **FCP HAYETT VITALITE** sont exonérés de l'impôt conformément à la réglementation en vigueur. Cependant les revenus des capitaux mobiliers provenant des obligations et des bons de trésor sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt de 20% de leur montant brut.

### 5. Notes explicatives sur les Etats financiers

(Tous les montants sont exprimés en dinars tunisien « DT »)

#### 5.1 Notes sur le bilan

##### 5.1.1 : Portefeuille-titres

Le solde du portefeuille-titres totalise au 31 décembre 2019 un montant de 551 514 DT détaillé comme suit :

##### 5.1.1.1 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

*(En TND)*

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
AMEN BANK	200	4 888	5 838	0,86%
ATTIJARI BANK	1 000	38 202	32 998	4,83%
BIAT	250	23 434	28 698	4,20%
BNA	1 731	23 714	20 524	3,01%
CARTHAGE CEMENT	15 000	29 889	17 940	2,63%
ENNAKL	1 607	19 906	19 144	2,80%
EURO-CYCLES	2 000	39 706	37 540	5,50%
I. C. F	45	5 282	5 426	0,79%
SAH LILAS	2 000	22 496	23 696	3,47%
ONE TECH HOLDING	2 500	26 598	34 673	5,08%
SFBT	2 600	33 381	49 553	7,26%
SOTIPAPIER	1 100	7 196	7 665	1,12%
SOTUVER	1 650	13 431	13 905	2,04%
TELNET HOLDING	3 000	29 597	27 942	4,09%
UIB	727	16 271	16 568	2,43%
<b>Total</b>		<b>333 991</b>	<b>342 110</b>	<b>50,11%</b>

### 5.1.1.2 Obligations et valeurs assimilés

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations de sociétés et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
ABC TUNISIE 2018 01	500	40 000	41 236	6,04%
ABSUB2016-1	200	8 000	8 053	1,18%
ATL 2019 -1A	500	50 000	50 330	7,37%
ATTI LESG 15-2A	200	4 000	4 005	0,59%
ATTIJARI BANK 2015	200	4 000	4 041	0,59%
BH 2019-1	400	40 000	42 348	6,20%
CIL 2015/1	50	1 000	1 033	0,15%
CIL 2015/2	400	8 000	8 084	1,18%
HL 2015/B	500	30 000	30 192	4,42%
UIB 2015/A	50	1 000	1 032	0,15%
UIB SUB2016	300	18 000	19 050	2,79%
<b>TOTAL</b>		<b>204 000</b>	<b>209 404</b>	<b>30,67%</b>

Les mouvements sur le portefeuille se détaillent comme suit :

#### 1- Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

		<i>(En TND)</i>
Acquisitions		Coût d'acquisition
Actions		137 764
Obligations		90 000
<b>Total</b>		<b>227 764</b>

#### 2- Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

				<i>(En TND)</i>
Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisé	
Actions	116 973	106 326	-10 647	
<b>Total</b>	<b>116 973</b>	<b>106 326</b>	<b>-10 647</b>	

#### 3- Les remboursements en obligations et BTA au cours de l'exercice 2019 se présentent comme suit :

		<i>(En TND)</i>
Remboursements		Remboursement en capital
Obligations		48 000
BTA		46 000
<b>TOTAL</b>		<b>94 000</b>

Sachant que le remboursement de BTA a réalisé une plus-value de 198 Dinar.

### 5.1.2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 138 246 DT et se détaille comme suit :

				<i>(En TND)</i>
Libellé	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net	
Placements en compte courant à terme*	100 000	101 941	14,93%	
Disponibilité		36 305	5,32%	
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>138 246</b>	<b>20,25%</b>	

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

(En TND)

Désignation	Banque	Date de Souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux brut
PLACT060120	AMEN BANK	16/10/2019	06/01/2020	101 941	14,93%

### 5.1.3 : Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 668 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Intérêt courus/compte rémunéré	668	810
<b>Total</b>	<b>668</b>	<b>810</b>

### 5.1.4 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 320 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Gestionnaire	3 088	3 106
Dépositaire	232	1 242
<b>Total</b>	<b>3 320</b>	<b>4 348</b>

### 5.1.5 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 4 360 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Commissaire aux comptes	3 586	6 417
Retenue à la source	740	360
Autres créditeurs (CMF)	34	90
<b>Total</b>	<b>4 360</b>	<b>6 867</b>

### 5.1.6 Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

(En TND)

<b>Capital au 01/01/2019</b>	
Montant	619 996 (*)
Nombre des parts	584 028
Nombre de Porteurs de Parts	1
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	10 154
Nombre des parts émis	10 154
Nombre de Porteurs de Parts nouveaux	0
<b>Rachats effectués</b>	
Montant	0
Nombre des parts rachetés	0
Nombre de Porteurs de Parts sortants	0

<b>Autres effets sur capital</b>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-10 449
Régularisation des sommes non capitalisables	143
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-22 224
Frais de négociation des titres	-261
<b>Capital au 31/12/2019</b>	
Montant	597 359
Nombre des parts	594 182
Nombre de Porteurs de Parts	1

(\*) : Etant donné que FCP HAYETT VITALITE est un FCP de capitalisation, le montant de **619 996 DT** est constitué du capital au 31/12/2018 de **638 676 DT** augmenté du montant net des sommes capitalisables pour un montant égal à **8 915 DT** et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de - **27 595 DT**.

## 5.2 Notes sur l'état de résultat

### 5.2.1 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	<i>(En TND)</i>	
	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des actions	10 374	9 692
Revenus des Emprunt Obligataire	13 922	10 167
Revenus des BTA	0	89
<b>Total</b>	<b>24 296</b>	<b>19 948</b>

### 5.2.2 Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	<i>(En TND)</i>	
	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus Placement à terme	9 100	8 661
Revenus compte rémunéré	975	678
<b>Total</b>	<b>10 075</b>	<b>9 339</b>

### 5.2.3 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions du prospectus d'émission du fonds.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 14 684 DT et se détaille comme suit :

Libellé	<i>(En TND)</i>	
	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	11 678	12 229
Rémunération du dépositaire	3 006	3 062
<b>Total</b>	<b>14 684</b>	<b>15 291</b>

#### 5.2.4 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 3 027 DT et se détaille comme suit :

(En TND)

Libellé	Période du	Période du
	01/01/2019	01/01/2018
	au	au
	31/12/2019	31/12/2018
Honoraires du Commissaire aux comptes	2 000	3 857
Redevance du CMF	667	699
Services bancaires et assimilés	194	350
TCL	166	175
<b>Total</b>	<b>3 027</b>	<b>5 081</b>

#### 6. Données par part et ratios pertinents

Données par part	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-15
Revenus du portefeuille-titres	0,041	0,034	0,041	0,034	0,013
Revenus des placements monétaires	0,017	0,016	0,014	0,009	0,004
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>0,058</b>	<b>0,050</b>	<b>0,055</b>	<b>0,043</b>	<b>0,018</b>
Charges de gestion des placements	-0,025	-0,026	-0,024	-0,024	-0,015
<b>Revenus Nets des placements</b>	<b>0,033</b>	<b>0,024</b>	<b>0,031</b>	<b>0,019</b>	<b>0,003</b>
Autres charges	-0,005	-0,009	-0,007	-0,009	-0,001
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,028</b>	<b>0,015</b>	<b>0,023</b>	<b>0,010</b>	<b>0,002</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,002	0,000	0,000	0,000	0,016
<b>Sommes capitalisable de l'exercice</b>	<b>0,030</b>	<b>0,015</b>	<b>0,023</b>	<b>0,010</b>	<b>0,018</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,037	0,023	-0,004	0,054	-0,021
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,018	0,025	0,023	-0,003	0,005
Frais de négociation de titres	0,000	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation</b>	<b>-0,055</b>	<b>0,047</b>	<b>0,019</b>	<b>0,050</b>	<b>-0,017</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-0,027</b>	<b>0,063</b>	<b>0,042</b>	<b>0,060</b>	<b>-0,015</b>
Droits d'entrée et droit de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non capitalisable de l'exercice</b>	<b>-0,055</b>	<b>0,047</b>	<b>0,019</b>	<b>0,050</b>	<b>-0,017</b>
Régularisation du résultat non capitalisable	0,000	0,000	0,000	0,000	0,011
<b>Somme non capitalisable de l'exercice</b>	<b>-0,055</b>	<b>0,047</b>	<b>0,019</b>	<b>0,050</b>	<b>-0,006</b>
Valeur liquidative	1,149	1,177	1,114	1,072	1,012
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion de placement/actif net moyen	2,20%	2,19%	2,21%	2,23%	1,97%
Autres charges/ actif net moyen	0,45%	0,73%	0,66%	0,87%	0,13%
Résultat capitalisable de l'exercice/ actif net moyen	2,50%	1,28%	2,13%	0,97%	0,26%
<b>Nombre de part</b>	<b>594 182</b>	<b>584 028</b>	<b>584 028</b>	<b>584 028</b>	<b>584028</b>
<b>Actif net moyen</b>	<b>667 028</b>	<b>698 333</b>	<b>639 705</b>	<b>627 424</b>	<b>447219</b>

#### 7. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

- a) Le règlement intérieur de FCP HAYETT VITALITE prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1,75% TTC l'an de la valeur de l'actif net du fonds au profit du gestionnaire AMEN INVEST. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement. La charge de l'exercice s'élève à **11 678 DT TTC**.
- b) Le règlement intérieur de FCP HAYETT VITALITE prévoit le paiement d'une commission égale à 0,15% HT de l'actif net par an, avec un minimum de 2 000 DT HT par an et d'une commission de clearing de 700 DT HT par an au profit du dépositaire AMEN BANK. Ces commissions sont calculées et prélevées quotidiennement sur l'actif net et sont versées trimestriellement à AMEN BANK, le dépositaire, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre. La charge de l'exercice s'élève à **3 006 DT TTC**.